



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

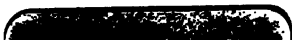
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





600089850-













3/2

93

LES  
**CLASSIFICATIONS**

L'OBJET, LA MÉTHODE, LES CONCLUSIONS

DE LA

**LINGUISTIQUE**

PAR

**Lucien ADAM**

CONSEILLER A LA COUR DE NANCY



PARIS

MAISONNEUVE ET C<sup>o</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1882



# **LES CLASSIFICATIONS**

**DÉ LA**

## **LINGUISTIQUE**

---

IMP. GEORGE JACOB, — ORLÉANS.

---

LES  
**CLASSIFICATIONS**

**L'OBJET, LA MÉTHODE, LES CONCLUSIONS**

DE LA

**LINGUISTIQUE**

PAR

**Lucien ADAM**

CONSEILLER A LA COUR DE NANCY



PARIS

MAISONNEUVE ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—  
1882

303 e 279

# MEMORANDUM

FOR THE RECORD

DATE: 10/10/54

TO: SAC, NEW YORK

FROM: SAC, NEW YORK

SUBJECT: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

## AVERTISSEMENT

En appelant l'attention des linguistes sur la contrariété des solutions données, par les maîtres, aux problèmes les plus importants de la Science du langage, je veux contribuer, dans la mesure de mes forces, au travail de critique, d'élargissement, de réfection, que les progrès accomplis durant ces dernières années ont rendu nécessaire.

Sans doute, l'accord ne pourra se faire, sur les questions fondamentales, qu'après que le domaine de la linguistique aura été conquis dans son entier. Mais les parties récemment explorées fournissent déjà, en assez grand nombre, des faits qui, s'ils avaient été connus des fondateurs de la Science, eussent modifié leurs vues d'ensemble. On peut donc, sans s'exposer à l'accusation de témérité ou de précipitation, contrôler au moyen des faits nouveaux, la valeur des théories traditionnelles, et s'il apparaît que ces faits les contredisent, déclarer qu'elles ont fait leur temps. Que sont, dans l'histoire interne

d'une science, les théories de la première heure, celles mêmes des heures suivantes, sinon des vues provisoires auxquelles il faut savoir renoncer, encore bien qu'elles s'imposent à notre respect par l'autorité de ceux qui les ont émises?

Ce travail de réflexion est rendu urgent par la tendance que manifestent les partisans des doctrines évolutionnistes à mettre la main sur toutes les sciences qui ne sont point exclusivement naturelles. Jusqu'à ces derniers temps, la linguistique véritablement libre concluait au fait préhistorique de la pluralité originelle des langues. Or, voici que des évolutionnistes paraissent vouloir venir indirectement au secours des retardataires de la thèse de l'unité. Il y a là un péril auquel il faut parer, en maintenant, contre les entreprises de l'anthropologie et du darwinisme, l'absolue indépendance de la linguistique.

Au surplus, les dissentiments qui se sont élevés et qui vont s'aggravant dans nos rangs, ont une profondeur telle, qu'il importe au renom dont jouissent nos études de constater loyalement notre désaccord momentané et d'y mettre un terme en nous appliquant sincèrement à faire prévaloir sur les hypothèses d'hier les faits aujourd'hui dûment acquis.

LUCIEN ADAM.

P.-S. Au moment de donner le bon à tirer, je trouve, sur Schleicher,



dans un ouvrage d'outre-Rhin (1), des appréciations qui confirment et au delà de ce que j'ai dit de ce grand savant.

« Zu den Naturwissenschaften verhielt sich Schleicher anders als die meisten Philologen, insofern als er wirklich viel davon verstand. Namentlich war er in der Botanik bewandert. Wie Naturforscher, die ihn gekannt haben, erzählen, war er wegen seiner trefflichen Präparate für das Mikroskop ebenso berühmt, wie durch gewisse Erzeugnisse seiner gärtnerischen Kunst. Diese Studien und Liebhabereien gewannen mit den Jahren einem immer grösseren Einfluss auf seine sprachwissenschaftlichen Anschauungen. Wenn er, in seinem geliebten Garten auf- und abwandelnd, Formen der Sprache analysirte, so mochte ihm oft der Gedanke kommen, dass wer Formen und wer Pflanzen zerlegt im Grunde dasselbe Geschäft treibe, und wenn er die Gesetzmässigkeit der sprachlichen Entwicklung erwog, welche klar zu legen sein ernstestes Bestreben war, so erschien ihm die Vorstellung sehr natürlich, dass die Sprache nichts Anderes sei als ein Naturwesen. Diese Eindrücke und Gedanken gestalteten sich in seinem systematisirenden Geiste zu einer ernsthaften Lehre, deren Hauptsätze die folgenden sind: Die Sprache ist ein Naturorganismus, sie lebt wie die anderen Organismen, wenn sie auch wie der Mensch handelt. Die Wissenschaft von diesem Organismus gehört zu den Naturwissenschaften, und die Methode, mittels deren die betrieben werden muss, ist die naturwissenschaftliche. Schleicher legte auf diese Sätze hohen Werth, und ich möchte behaupten, dass, wenn man ihn in seinen letzten Jahren gefragt hätte, worin nach seiner Meinung sein wissenschaftliches Verdienst bestehe, er geantwortet haben würde, es bestehe in der Anwendung der naturwissenschaftlichen Methode auf die Sprachwissenschaft. Das Urtheil des grössten Theiles der Mitwelt war ein anderes, und jetzt ist man wohl ziemlich einig darüber, dass jene drei Schleicher'schen Sätze nicht gebilligt werden können ».

(1) *Einleitung in das Sprachstudium* von B. DELBRÜCK. Leipzig, 1880.



## LES CLASSIFICATIONS DE LA LINGUISTIQUE

En relisant attentivement la *Vie du langage* de M. Whitney et le *Grundriss der Sprachwissenschaft* de M. F. Müller, j'ai reconnu qu'il est devenu nécessaire de soumettre, dans notre *Revue*, à l'épreuve de la discussion les points fondamentaux de la science du langage. M. Abel Hovelacque a partagé cet avis, et il m'a encouragé à aborder de front ces questions ardues. Je me propose de critiquer dans ce premier article les classifications morphologique, psychologique et généalogique.

### DE LA CLASSIFICATION MORPHOLOGIQUE.

Tout le monde va répétant qu'au point de vue de l'expression de la relation, c'est-à-dire de la forme, les langues sont isolantes, agglutinantes ou flexionnelles. Mais, pour peu qu'une personne étrangère à nos études s'avise de consulter les ouvrages des linguistes les plus autorisés, elle découvre que la flexion s'entend, ici de l'union externe à la racine de signification d'une racine de relation, là d'une mutation vocalique se produisant à l'intérieur, soit de la racine de signification, soit de la racine de relation. Il y a là une équivoque des plus fâcheuses qui vicie et compromet la classification morphologique.

I

La classification morphologique date de 1808, et, chose remarquable, elle a été proposée par F. Schlegel en des termes prêtant déjà à l'équivoque.

Bien qu'il rangeât les langues sémitiques dans la classe des langues agglutinantes et que, suivant M. F. Müller (1), il n'entendît pas la flexion dans le sens de mutation vocale interne, il lui échappa de dire que, dans les langues à flexions, spécialement en sanscrit et en grec, les idées de relation sont indiquées par un changement interne. Voici, au surplus, le passage entier tel qu'il a été traduit par M. Michel Bréal: « Dans la langue indienne ou dans la langue grecque, chaque racine est véritablement ce que dit ce nom, une racine, un germe vivant, car les idées de rapport étant marquées par un *changement interne*, la racine peut se déployer librement, prendre des développements indéfinis, et en effet elle est quelquefois d'une richesse admirable. Mais tout ce qui sort de cette façon de la simple racine conserve la marque de la parenté, fait corps avec elle, de manière que les deux parties se soutiennent réciproquement. »

(1) Doch scheint F. v. Schlegel von der Flexion einen anderen Begriff sich gebildet zu haben, als es der heut zu Tage unter den Sprachforschern geltende ist, da er sonst nicht die semitischen Sprachen zu den agglutinirenden rechnen würde. » (*Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 66 ) Bopp a compris autrement la pensée de Schlegel. V. *Grammaire comparée* (traduction de M. Michel Bréal), t. I, p. 226.

Séduit par une fausse analogie, Schlegel considérait les langues isolantes et les langues agglutinantes comme étant inorganiques, et il attribuait aux langues flexionnelles un principe de vitalité organique. Dans cet ordre d'idées, chaque racine lui apparaissait comme un germe vivant dont les flexions étaient les pousses. M. Steintal oppose rudement à cette poésie, à ce mysticisme, que les racines ne sont ni des graines, ni des œufs. Schlegel ne l'ignorait pas, et il a simplement voulu dire que, par opposition à ce qui se passe dans les langues agglutinantes, où « les particules affixées sont encore généralement faciles à séparer (1) », dans les langues flexionnelles « ces mêmes particules commencent à se fondre et à s'identifier avec le mot (2) ».

Bopp modifia profondément la classification de Schlegel en faisant rentrer les langues indo-européennes dans la classe des langues agglutinantes, et en créant pour les langues sémitiques une troisième classe caractérisée par la modification vocalique interne.

J'emprunte à M. Michel Bréal la traduction de la partie doctrinale du § 108 de la *Grammaire comparée* :

« Nous établirons, comme le fait A. G. de Schlegel, trois classes, et nous les distinguerons de la sorte : 1<sup>o</sup> idiomes sans racines véritables, sans faculté de composition, par conséquent sans organisme, sans grammaire. A cette classe appartient le chinois, où tout, en apparence, n'est encore que racine, et où les catégories grammaticales et les rapports secondaires ne peuvent être reconnus

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 65.

(2) *Ibid.*

que par la position des mots dans la phrase ; 2° les langues à racines monosyllabiques, capables de les combiner entre elles et arrivant presque uniquement, par ce moyen, à avoir un organisme, une grammaire. Le principe essentiel de la création des mots, dans cette classe de langues, me paraît être la combinaison des racines verbales avec es racine s pronominales, les unes représentant en quelque sorte l'âme, les autres le corps du mot. A cette classe appartiennent les langues indo-européennes, ainsi que tous les idiomes qui ne sont pas compris dans la première ou dans la troisième classe, et dont les formes se sont assez bien conservées pour pouvoir être ramenées à leurs éléments les plus simples ; 3° les langues à racines verbales dissyllabiques, avec trois consonnes nécessaires, exprimant le sens fondamental. Cette classe comprend les langues sémitiques et crée ses formes grammaticales, non pas seulement par composition, comme la seconde, mais aussi par la simple modification interne des racines. »

G. de Humboldt, qui divise les langues en deux grandes classes, suivant qu'elles sont *parfaites* ou *imparfaites*, range les langues sémitiques à côté des langues indo-européennes, dans la subdivision des langues flexionnelles. Mais qu'est-ce pour lui que la flexion ?

Selon M. Max Schasler, Humboldt aurait entendu par flexion le changement intérieur (*innere Verænderung*), et il aurait distingué, en dehors de ce procédé, d'abord la formation du mot par la simple juxtaposition à la racine d'un crément conservant toujours son caractère significatif originel (*Anfügung*), puis sa formation par la suffixation d'un crément ayant perdu sa signification originelle (*An-*

*bildung*) (1). Reste à savoir ce que le maître entendait par *innere Verænderung*. Voici à cet égard un passage de M. Max Schasler, duquel il me paraît résulter que dans la pensée de Humboldt le changement intérieur ne consistait point dans la mutation vocalique : « Ce que l'*Anfügung* des affixes est à l'*Anhilgung* des suffixes, cette dernière l'est au changement intérieur par flexion. La différence importante est que la flexion ne peut avoir eu originellement aucune autre signification, tandis qu'au contraire la syllabe dont le mot s'est accru a possédé le plus souvent une signification propre. Mais l'auteur n'entend pas cet *accroissement intérieur* de la flexion dans le sens où l'entend Becker, qui y voit une pousse effective de la substance de la racine, aussi bien en ce qui concerne le son qu'en ce qui concerne l'idée. Pour M. de Humboldt, ce qui exerce ici son influence, c'est une loi de formation indépendante de la substance de la racine, loi qu'il qualifie de symbolique et dont il trouve le principe le plus général dans l'opposition absolue de la subjectivité de la perception à l'objectivité de l'expression extérieure. Aussi ne considère-t-il pas le fait que le suffixe aurait eu originellement une signification propre comme un obstacle invincible à la pureté de la véritable flexion, ce qui ne peut s'expliquer que parce qu'il tient pour symbolique la croissance de la flexion par le dedans. En effet, dès lors que le suffixe a perdu son existence propre et qu'il s'est incorporé au mot comme un simple *Moment*, non seulement il cesse d'exister en vertu d'un principe vital à

(1) *Die Elemente der philosophischen Sprachwissenschaft Wilhelm von Humboldt's*, p. 43, § 41.

lui propre ; mais encore, vu qu'une substance réellement privée de vie ne peut figurer dans le langage, il lui faut viser à acquérir un autre principe vital, lequel ne peut être que semblable à celui sur lequel la racine elle-même, avec laquelle il est intimement uni, influe d'une manière immédiate par le processus de sa relation, c'est-à-dire précisément un principe vital symbolique. La différence entre la flexion et le suffixe qui a perdu sa signification originelle consiste en ce que la création symbolique est dans la flexion une création effective, tandis qu'elle n'est dans ce suffixe qu'une sorte de transsubstantiation qui, dans tous les cas, ne s'est pas produite brusquement, mais peu à peu (1). »

Quoi qu'il en soit de cette phraséologie, Humboldt a dit très-explicitement : « Les langues agglutinantes ne diffèrent pas spécifiquement des langues flexionnelles..... Ces langues ne diffèrent entre elles que par la mesure dans laquelle les unes et les autres ont plus ou moins atteint un même but (2). »

M. Max Müller distingue trois degrés dans la formation des mots :

1° Les racines peuvent être employées comme mots, chacune d'elles conservant sa pleine indépendance. C'est l'étage radical appelé aussi monosyllabique ou isolant.

2° Deux racines peuvent être jointes ensemble pour former un mot, et dans ce composé l'une des racines peut

(1) *Die Elemente der philosophischen Sprachwissenschaft Wilhelm von Humboldt's*, p. 42, 43.

(2) Steinthal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 61.



perdre son indépendance. C'est l'étage désinentiel, appelé aussi agglutinant.

3<sup>o</sup> Deux racines peuvent être jointes ensemble pour former un mot, et dans ce composé les deux racines peuvent perdre leur indépendance. C'est l'étage inflexionnel, appelé aussi amalgamant ou organique.

Le premier étage exclut absolument la corruption phonétique ; le second l'exclut dans la racine principale, mais l'admet dans les éléments secondaires ou déterminatifs ; le troisième l'admet tout à la fois dans la racine principale et dans les terminaisons.

Entre les langues du second et du troisième étage, « la différence est en quelque sorte la même qu'entre une mauvaise et une bonne langue. Les mots aryens semblent faits tout d'une pièce, tandis que les mots touraniens laissent voir distinctement les sutures et les fissures des petites pierres cimentées ensemble... Dans les langues aryennes, les modifications du mot qui constituent la déclinaison et la conjugaison ont été à l'origine exprimées par agglutination ; mais les parties composantes commencèrent bientôt à s'unir de manière à former un mot intégral sujet à la corruption phonétique, dans une mesure telle qu'il devint par la suite impossible de décider quelle partie était la racine et quelle autre l'élément modificateur (1). »

Comme Humboldt, M. Max Müller range les langues sémitiques dans la même classe que les langues indo-européennes.

M. Whitney n'attribue qu'une importance minimale à la distinction sommaire des langues en monosyllabiques,

(1) *Lectures on the Science of language*, p. 304 et passim.

agglutinantes et à flexions, distinction qui est devenue courante, familière, et présente un moyen commode, mais peu exact, de se rendre compte de la structure linguistique (1). »

Quoi qu'il en soit, cette classification étant donnée, l'éminent indianiste entend la flexion comme l'entendait Bopp, comme l'entend Max Müller. « La langue scythique, dit-il, est le type de ce qu'on appelle les langues agglutinantes, pour les distinguer des langues à flexions indo-européennes. On veut signifier par ce mot que les éléments d'origine diverse qui composent les mots et les formes scythiques sont moins fondus, moins étroitement aggrégés, et qu'ils sont plus mutuellement indépendants que dans les langues indo-européennes. Toutes nos formes, nous l'avons vu, commencent par l'agglutination, et des mots comme *un-tru-th-ful-ly* en conservent encore le caractère. Si tous les mots ressemblaient à celui-là, il n'y aurait aucune différence marquée entre les deux familles sur le point fondamental, car les éléments dans la langue scythique ne découvrent pas tous aisément leur premier état de mots indépendants. Ils sont, comme les affixes indo-européens, de purs signes de relation et de modification de sens. Mais les formes scythiennes ne vont pas jusqu'à la fusion de la racine avec la terminaison, ni même jusqu'à la substitution de la flexion interne à la flexion externe. »

Cette expression de *flexion interne* me conduit à examiner la doctrine de Schleicher et de son école.

(1) *La vie du langage*, p. 227.

## II

Dans son ouvrage intitulé : *Les langues de l'Europe moderne* (1), Schleicher, après avoir défini la flexion « la signification et la relation incorporées dans des mots particuliers sans déroger à l'unité (2) », avait montré par des exemples tirés de la formation des participes grecs qu'il entendait bien par flexion l'union de l'élément signification avec l'élément relation, union rendue plus étroite et comme indissoluble par des accidents phonétiques ne laissant plus apparaître les traces de la soudure. « La fusion indissoluble, dit-il, fusion intellectuelle, de la signification avec la relation s'exprime dans les langues à flexion par l'inséparable fusion matérielle ou phonétique, c'est-à-dire que le radical peut lui-même subir une flexion...

« Pour comprendre tout ce qu'il y a de différence entre la classe agglutinante et la classe à flexion, on n'a qu'à comparer la conjugaison et la déclinaison agglutinantes avec celles d'une langue à flexion quelconque, soit sémitique, soit indo-germanique, pourvu que celle-ci ne soit pas tout à fait déchue.

« D'abord la déclinaison. Elle ne nous montre dans les idiomes agglutinants qu'une séparation peu visible entre le cas et sa postposition, le pluriel exprimé par un son indiquant le nombre et l'apposition des terminaisons de

(1) *Traduction d'Hermann Ewerbeck*. Paris, 1852.

(2) *Ibid.*, Introduction, p. 12.

cas, absolument comme dans le singulier. La fusion de ces divers sons entre eux et avec le mot n'existe pas encore ; il n'y en a tout au plus qu'un faible commencement. Les genres masculin et féminin manquent de marque.

« Prenons au contraire le participe grec *tuptón*, *tuptousa*, *tupton*, pour exemple de la flexion. Ici, nous voyons le genre dûment annoncé, et cela non d'une manière matérielle, mais symbolique, comme cela doit être dans une classe élevée. Nous y voyons le radical qui est *tupt-ont* ; le féminin est désigné symboliquement par une voyelle longue, ici principalement *î*, qui est remplacée en grec toujours par *ia* ; le nominatif se sert de la consonne démonstrative *s*, mais les féminins dans les langues les plus antiques n'ont que rarement cette consonne. Le genre neutre, comme presque partout ailleurs, reste ici sans recevoir une marque particulière ; il se distingue précisément par ce défaut.

« Ainsi, nous avons les formes fondamentales : nominatif masculin *tupt-ont-s*, féminin *tupt-ont-ia*, neutre *tupt-ont*. Ces formes ne sont cependant point permises d'après les lois phonétiques de la langue grecque ; elle a des lois qui possèdent, plus que dans une langue agglutinante, la puissance de fondre les éléments des mots pour en produire des unités. Dans *tuptonts* et *tuptont*, on voit ainsi s'effacer *ts* et *t* ; alors va se montrer de nouveau la force de l'expression symbolique que prend la relation, car le nominatif masculin, qui est censé exprimer un objet animé, après avoir perdu deux lettres finales *nt*, est dédommagé, pour ainsi dire, par la prolongation de la voyelle précédente, c'est-à-dire *o* devient *ô*, *tupto* devient *tuptón*. Quant au neutre *tuptont*, il rejette seulement son

*t* et devient *tupton*. Dans le féminin, *-ti* se raccourcit en *s*, devant lequel, d'après la loi phonétique grecque, *on* se transformera en *ou*; le résultat est donc *tuptousa*, au lieu du primitif *tuptoutsa* (1). »

Mais voici venir un développement dans lequel le phénomène de l'ablaut est assimilé à la *flexion interne* des langues sémitiques :

« Cette comparaison établie entre une déclinaison flexive et une déclinaison agglutinante suffit, je pense, pour démontrer la différence qui sépare les deux grandes classes de langues à l'égard du substantif, ce qui se démontrera plus encore à l'égard du verbe, véritable âme de la phrase. Et d'abord, nous rencontrons ici, comme dans la dérivation des mots *leg-ô* et *log-o-s*, le symbolisme de la relation, la reduplication, la transformation des radicaux; nous n'y trouvons plus, comme dans la classe agglutinante, la syllabe extérieurement accolée : en grec, *leipô*, *elipon*, *leloipa*, d'un radical *lip*; en gothique *greipa* (temps présent), *graip* (temps passé), *gripans* (participe passé), d'un radical *grip*; *nima* et *nam*, pluriel *nénum*, *numans*. Cette formation revient fréquemment dans le sémitique (2). »

Postérieurement, dans son *Compendium*, Schleicher a confondu la *flexion externe* avec l'agglutination et il a fait consister la *flexion* dans l'expression de la relation par un changement dans l'intérieur de la racine.

« On peut, dit-il, provisoirement au moins, classer les langues d'après leur caractère morphologique. Il y a : 1° des langues qui ne consistent qu'en des sons de signi-

(1) *Les langues de l'Europe*, p. 147 et suiv.

(2) *Id.*, p. 152, 153.

fication ne s'articulant pas entre eux et invariables (par exemple le chinois, l'annamite, le siamois, le birman); ce sont les langues isolantes; nous représenterons le son invariable de ces langues par  $R$  (racine). L'indo-germanique serait formé de cette manière si par exemple le mot *ai-mi* (je vais, grec *ei-mi*) ne sonnait pas de la sorte, mais  $i$  ou  $i\ ma$  ( $R$  ou  $R + r$ ); 2° des langues qui peuvent joindre à ces sons de signification invariables, par devant, au milieu, par derrière ou en plusieurs lieux, des sons de relation que nous représentons par  $s$  (suffixe),  $p$  (préfixe),  $i$  (infixe). Ce sont les langues agglutinantes (par exemple les langues finnoises, tatares, dravidiennes, le basque, les langues des aborigènes du Nouveau-Monde, les langues sud-africaines ou bantoues, etc.). A ce degré de développement, le mot *ai-mi* sonnerait *i-ma* ou *i-mi* ( $Rs$ ); 3° des langues qui peuvent régulièrement changer la racine elle-même pour exprimer la relation, et qui en même temps emploient le moyen de l'agglutination; ce sont les langues à flexion. Nous représentons la racine ainsi modifiée, en vue d'exprimer la relation, par  $R^r$  ( $R^1$ ,  $R^2$ , etc.). Jusqu'à présent, on ne connaît que deux familles linguistiques de cette classe, la famille sémitique et la famille indo-germanique. Celle-ci n'a pour tous les mots qu'une forme, à savoir  $R^r s$  ( $s$  représente un ou plusieurs suffixes), c'est-à-dire que la racine régulièrement modifiable est suivie d'un suffixe exprimant la relation, par exemple *ai-mi*, grec *ei-mi*, de la racine  $i$ .

La famille sémitique, laquelle n'est point apparentée à la famille indo-germanique, possède plusieurs formes de mot, notamment les formes  $R^r$  et  $pR^r$  qui sont tout à fait étrangères à cette dernière famille. Au surplus, le vocalisme

des langues sémitiques diffère totalement de celui des langues indo-germaniques (1).

Schleicher a eu en France deux disciples qui lui ont fait honneur : MM. A. Hovelacque et Vinson.

A cette question : Qu'est-ce que la flexion ? M. A. Hovelacque répond : « Ici la racine peut exprimer par une modification de sa propre forme les rapports qu'elle a avec telle ou telle autre racine. La flexion, c'est la possibilité pour une racine d'exprimer en se modifiant ainsi une certaine modification du sens. Dans tous les mots d'une langue à flexion, la racine n'est pas nécessairement modifiée ; elle demeure parfois telle quelle, comme dans la période de l'agglutination, mais elle peut être modifiée. Si nous représentons par un exposant  $r$  cette puissance de la racine, la formule  $Rr$  de l'agglutination peut devenir  $R^*r$  dans la période de la flexion, la formule  $rR$  peut devenir  $rR^*$ , la formule  $rRr$  peut devenir  $rR^*r$ , et ainsi de suite. »

Après avoir reproduit fidèlement la pensée de Schleicher, M. A. Hovelacque qui, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, s'est parfaitement rendu compte que le phénomène du gouna ne modifie en quoi que ce soit la signification, M. Hovelacque, dis-je, s'ingénie à transporter la flexion du radical dans le suffixe, ce qui est en réalité l'abandon de la doctrine.

« Il y a plus, continue-t-il. Non seulement la racine que les Chinois auraient appelée « pleine » peut recevoir cet exposant, comme nous le voyons dans la formule précédente ; mais la racine qui forme l'élément de relation,

(1) *Compendium der vergleichenden Grammatik*, etc., p. 3.

le suffixe, peut également être modifiée. Voici, pour plus de clarté, un exemple de ce fait pris dans le système des langues indo-européennes. Le sanskrit *éti* « il va », le latin *it*, dont la vieille forme est *eit*, le lithuanien *eiti* procèdent tous d'une forme commune *aiti* « il va ». Les deux racines qui ont contribué à former ce mot sont *I* « aller » et *TA*, pronom démonstratif, que nous retrouvons dans le grec *to* « le » (au neutre), dans le latin *iste*. Ces deux racines ont été soumises à la flexion dans le mot qui nous occupe. *Nous ne savons pas, à la vérité, quelle est la cause qui détermina la modification du radical I en AI*, mais nous savons fort bien que l'élément *TA* a été changé en *TI* pour passer du sens passif au sens actif (1). »

Plus loin, revenant à la forme *aiti*, M. A. Hovelacque confesse plus explicitement encore « qu'il est difficile de reconnaître en quelle façon cette modification de la voyelle radicale (gouna) apporte un changement quelconque à la signification même du mot. Y a-t-il bien ici une véritable flexion, une flexion au sens vrai du mot, c'est-à-dire (comme nous l'avons vu plus haut) une modification interne de la racine? Le fait est possible; mais ce rapport n'est pas encore démontré. Quant au second procédé de la variation des voyelles, il constitue, à n'en pas douter, une véritable flexion. Il consiste en ce fait que la voyelle *a* des éléments pronominaux *ta*, *na*, etc., se changeant en *i*, *u*, ces éléments de dérivation deviennent actifs de passifs qu'ils étaient. »

(1) *La linguistique*, p. 202.

(2) *Id.*, p. 256, 257.



Comme M. A. Hovelacque, M. Vinson a fini par transporter le siège de la flexion aryenne du radical dans le suffixe. Il dit, après avoir parlé de l'agglutination : « Un pareil procédé, quelque ingénieux qu'il soit, est cependant encore insuffisant, puisqu'il nécessite l'emploi de deux sons, de deux mots, pour un seul acte de l'esprit. Il suit de là que le meilleur système linguistique sera celui qui indiquera la relation par un changement dans la forme de la racine significative, laquelle restera une. Ce système a été réalisé par les langues du troisième groupe, où il consiste à indiquer les rapports par une altération, une variation de la voyelle radicale du mot significatif. L'hébreu dit *PaQâD* « il a vu », *PiQqED* « il a vu souvent », *iaPQoD* « il verra », etc., et ces mots ne diffèrent que par leurs voyelles; la même chose a lieu dans les langues indo-européennes; en sanscrit par exemple, où l'intercalation d'un *a* dans la dernière syllabe de *dâdâmi* « je donne » change en objectivité la subjectivité du pronom, et produit la voix moyenne *dâdâmi*. C'est donc uniquement en considération de cette faculté que les langues indo-européennes peuvent revendiquer une place à côté des langues sémitiques, qui sont évidemment les langues à flexion par excellence (1). »

Dans un écrit antérieur, M. Vinson avait maintenu le siège de la flexion dans le radical, en attribuant une valeur flexionnelle au phénomène de l'ablaut. « Les idiômes du troisième groupe expriment les relations par une altération, une variation de la voyelle radicale du mot significatif, ce qu'on appelle une flexion. Par exemple, en français,

(1) *Le basque et les langues américaines*, p. 3, 4.

le prétérit « je fis » ne se distingue du présent « je fais » que par la substitution de la voyelle *i* à la voyelle *ai*, c'est-à-dire par la flexion (1). »

### III

Je me propose de montrer : 1° que le renforcement de la voyelle du radical par le gouna et la vridhhi est un phénomène phonétique absolument étranger à l'expression de la relation ; 2° qu'il en est de même des phénomènes de l'ablaut et de l'umlaut ; 3° que les variations vocaliques des suffixes tiennent à des causes secondaires, sans rapport aucun avec l'expression de la relation.

M. Michel Bréal a dit, au sujet de la formule  $R^r r$  : « Le  $x$  placé comme exposant auprès de  $R$  (racine) fait allusion au renforcement (gouna, vridhhi) de la voyelle radicale. Il semble que cette faculté de changer un  $a$  en  $\hat{a}$ , un  $i$  en  $\hat{e}$  ou  $\hat{ai}$ , un  $u$  en  $\hat{o}$  ou  $\hat{au}$ , soit propre à la racine. Le regrettable linguiste, en inventant cette formule qu'il oppose à  $Rs$ , formule des langues finnoises, présente comme une faculté inhérente à la racine ce qui est certainement postérieur à la formation des mots : tout porte à croire que le gouna et à plus forte raison la vridhhi n'ont commencé d'exister qu'à partir du moment où la racine s'est adjoint des suffixes (2). »

Cette observation est confirmée « par la coïncidence,

(1) *La science du langage*, p. 2.

(2) *Mélanges*, p. 401.

sinon absolue, au moins générale, qui existe entre l'accentonique et le renforcement. Dans la majorité des cas, le renforcement se rencontre avec le libre accent du sanscrit. Ainsi, la racine *bhid* (fendre) fait au parfait redoublé *bibhāida* (j'ai fendu) avec gouna du radical accentué, et *bibhidimā* (nous avons fendu) sans gouna du radical inaccentué. On a de même *tutāuda* (j'ai piqué) et *tutudimā* (nous avons piqué). Le verbe *i* (aller) frappe de gouna le radical dans les personnes du présent où le radical est accentué, et le laisse sans renforcement dans les personnes où il n'est pas accentué : *āimi, āisi, āiti, imās, ithā, jānti* pour *iānti*.... Si l'on recherche la raison du gouna, de la vriddhi et des renforcements en général, il est naturel d'y voir une insistance emphatique de la voix, destinée à appeler l'attention sur la syllabe qui les porte et à lui donner plus d'importance (1). »

Mais alors même que cette explication serait hypothétique, ne suffit-il pas, pour ruiner par la base la doctrine de Schleicher, de ce simple fait pris en soi : que dans les verbes, et notamment dans le verbe *i* (aller), certaines personnes présentent le phénomène du renforcement, tandis que d'autres ne le présentent point ? Ainsi, il y aurait flexion dans *āimi, āiti, āisi*, et agglutination dans *imās, ithā*. Dans *āimi*, la relation serait exprimée par la flexion de *i* en *ai* et non par la suffixation de *-mi*, et dans *imās* la relation serait exprimée par l'agglutination de *-mas* !

Relativement à l'ablaut et à l'umlaut, M. Whitney a montré que ces altérations de la voyelle radicale « ne sont

(1) *Grammaire comparée des langues classiques*, par F. Baudry, p. 53.

que d'apparentes contradictions au principe du développement par addition externe ou aggrégation... Une partie des mots dérivés ou infléchis semblent formés par voie de modification interne plutôt que par addition externe. Sans doute on dit en anglais *boy* et *boys*, mais on dit aussi *man* et *men*; on dit *love* et *loved*, mais on dit également *rëad* et *rëad*; et, en allemand, on trouve ce phénomène très-étendu et très-important de la variation de la voyelle radicale dans de grandes classes de mots, dont l'anglais présente l'analogie, par exemple dans *sing*, *sang*, *sung* et *song*; dans *break*, *broke* et *breach*. Le grec a de même, quoique d'une façon moins visible, un léger changement de voyelles dans un grand nombre de verbes et de dérivés verbaux, comme *leipô*, *élipon*, *léloipa*, et comme *tréphô*, *étrapon*, *tétropha*, *treptôs*, *trapêx*, *trôpos*, etc. Ce sont là d'apparentes contradictions au principe du développement par addition externe. Cependant, si l'on arrive à prouver que ces cas, en apparence divergents, sont soumis à ce même principe, ils lui prêteront une nouvelle force.

« Commençons par *rëad* et *rëad*, comme étant plus récents et plus simples. En anglo-saxon, ce verbe et le petit nombre de ceux qui lui ressemblent n'avaient point cette différence de voyelle entre le prétérit et le présent, et ils prenaient la même terminaison que les verbes réguliers ou nouveaux : les formes étaient *rædan* pour *rëad* (lire) et *rædde* pour *rëad* (lu). Mais le principe phonétique de la commodité a agi ici comme ailleurs : la pénultième de *rædde* avait une voyelle longue devant une double consonne, et on alléga la difficulté en prononçant brève cette voyelle, procédé si commun dans toutes les langues germaniques, que l'on marque presque toujours comme voyelles brèves

toutes celles qui se trouvent devant les consonnes doubles. Lors donc que, plus tard et par la suppression des voyelles finales des mots, les deux formes furent réduites à être monosyllabiques, la double consonne disparut, et il ne resta point d'autre signe de la différence de temps entre *rēad* et *rēad* que la manière de prononcer la voyelle radicale, longue ou brève. Le cas est analogue, d'une part, à *lēave*, *lēft* (laisser, laissé), *feel*, *fēlt* (sentir, senti), dans lesquels il y a prononciation brève de la voyelle, pour la même raison, mais où le groupe des consonnes a été conservé; d'autre part, à *set*, *put*, etc., qui ont aussi perdu leurs terminaisons au prétérit, mais qui, ayant une voyelle courte au présent, n'ont point été différenciés dans les deux temps et ont conservé la même forme. La distinction entre *rēad* et *rēad*, entre *lēad* et *lēad* est donc purement un accident phonétique; c'est un moyen de rendre compte, dans un but grammatical, d'une différence qui s'est produite d'une façon secondaire comme conséquence imprévue d'une addition externe, quand cette addition a disparu par le déclin phonétique.

« Quant à *man* et *men*, c'est un exemple de ce que en allemand on appelle *umlaut* ou modification de voyelle, phénomène très-commun dans la langue germanique et très-rare dans la langue anglaise. C'était, dans l'origine, le changement du son de l'*a* au son de l'*e* par l'influence assimilante de l'*i* qui suivait, changement qui dépend du caractère des terminaisons des cas et qui n'a rien à voir avec la distinction du nombre. Il arrivait en anglo-saxon qu'un des cas singuliers (le datif) prenait l'*e* et que deux des cas pluriels (le génitif et le datif) prenaient l'*a*. Mais, en vertu de leur influence d'assimilation, les terminaisons

disparurent (de la même manière que le second *d*, par la suppression duquel on avait raccourci la voyelle longue de *read*), de façon que datif et génitif perdirent au pluriel leur forme distincte, et que *man* et *men* restèrent en face l'un de l'autre, le premier comme expression du singulier et le second du pluriel. Et parce que cette différence de voyelle suffisait à distinguer les deux nombres, on ne fit point double emploi en ajoutant un *s* comme dans *ear*, *ears*. Ceci est encore un cas dans lequel on s'est appliqué à faire une distinction grammaticale d'une différence de forme qui, dans son origine, a été inorganique, c'est-à-dire accidentelle.

« Il faudrait beaucoup plus d'espace que nous n'en avons pour discuter et pour expliquer le cas qui reste, celui de l'*ablaut* ou variation de la voyelle radicale dans *bind*, *bound*, *band*, *bond* (lier, lié, bande, lien, etc.), et cela nous conduirait à soulever quelques questions restées obscures et sur lesquelles disputent encore les chercheurs. Mais nous ne trouverions, dans l'histoire de ces variations, rien d'essentiellement contraire aux principes qui ressortent des exemples déjà cités. Le prétérit, le participe, le dérivé avaient chacun, dans l'origine, leur élément formatif externe : le premier avait la réduplication, comme dans *cano*, *cecini*, *trépô*, *tétropha*, *haldan*, *haihald* ; les deux autres, leurs terminaisons de dérivés, et il n'existait pas de différence de voyelle. Quand cette différence commença à se montrer, elle n'avait pas plus de signification que celle de *feel* et de *felt* ou de l'allemand *männer* de *mann* ; elle ne s'était produite que sous des influences purement euphoniques ; c'était tantôt l'affaiblissement du son d'un *a*, l'accroissement de force donné à un *i* ou à un *u* au moyen

d'un accent, et la fusion de la reduplication qui appartenait au prétérit, avec la racine du mot. Il n'y a pas lieu d'admettre ici des exceptions à cette règle générale que, dans nos langues, les formes sont nées de l'aggrégation externe des éléments séparés (1). »

Dans son Introduction à la grammaire comparée de Bopp, M. Michel Bréal dit, au sujet de l'*ablaut* : « Ce n'est pas le lieu d'exposer la théorie de Grimm sur l'apophonie : il nous suffira de dire que, non content d'attribuer à ces modifications de la voyelle une valeur significative, il y voyait une manifestation immédiate et inexplicable de la faculté du langage. M. Bopp combattit cette hypothèse comme il avait combattu la théorie de F. Schlegel sur l'origine des flexions. Il s'attacha à montrer, par la comparaison des autres idiomes indo-européens, que l'apophonie telle qu'elle existe dans les langues germaniques n'a rien de primitif, que les modifications de la voyelle n'entraînaient, à l'origine, aucun changement dans le sens, et que ces variations du son étaient dues à l'influence de l'action tonique (2). »

On a vu plus haut que MM. A. Hovelacque et Vinson, passant condamnation sur les phénomènes du *gouna*, de la *vridhhi*, de l'*umlaut* et de l'*ablaut*, ont localisé la flexion interne dans les suffixes. Il n'est pas besoin d'un long examen pour se convaincre que les mutations vocaliques qui se sont produites dans les suffixes, au cours de la période dite de décadence formelle, n'ont apporté aucun

(1) *La vie du langage*, p. 105, 106, 107.

(2) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, t. I, Introduction, p. xxv.

changement dans la signification. Il est certain, par exemple, « que dans *ai-mi*, *-mi* est un affaiblissement de la syllabe *ma*, qui est le thème, en sanscrit et en zend, des cas obliques du pronom de la première personne. Mais il y a le même rapport entre la syllabe *mi* dans *dádâmi* qu'entre l'*i* du latin *abjicio* et l'*a* de *jacio*. Dans les formes secondaires, par un nouvel affaiblissement, *mi* est devenu *m*. L'accord remarquable qui règne entre toutes les langues indo-européennes prouve que la division en formes primaires et en formes secondaires appartient à un âge très-reculé. Je ne crois pas cependant qu'il faille la faire remonter jusqu'à cette période primitive où l'organisme grammatical dans la fleur de la jeunesse n'avait encore rien perdu de son intégrité; je pense plutôt que les désinences se sont émoussées à la longue, et que la cause de cet affaiblissement a été le besoin d'alléger le verbe quand le commencement du mot se chargeait d'une syllabe additionnelle ou quand une insertion se faisait à l'intérieur (1). »

Il y a dans ce passage de Bopp une double réfutation de la théorie de MM. Abel Hovelacque et Vinson.

*Ma* s'est affaibli en *mi*, en vertu d'une loi phonétique dont la cause doit être cherchée dans la différence de gravité des voyelles et dans l'influence de l'accent tonique (2). Mais ce premier affaiblissement par mutation a été suivi d'un second affaiblissement par apocope : *mi* s'est raccourci en *m*. Il ne peut plus être ici question de flexion interne,

(1) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, t. III, § 439.

(2) Baudry, *Grammaire comparée des langues classiques*, § 22.



non plus que dans le grec *pher-ô* (sanskrit *bâr-â-mi*), où le suffixe a disparu tout entier, ne laissant pour indice de la relation que la caractéristique (*ô*) de la classe du verbe (1).

Il apparaît donc manifestement que le phénomène dans lequel MM. Abel Hovelacque et Vinson ont été amenés à voir la flexion n'est que le moindre des accidents phonétiques qui ont atteint les racines pronominales agglutinées aux racines verbales, et les ont transformées en véritables suffixes.

J'ajouterai, sauf à y revenir, que si la flexion consiste dans le changement de la voyelle du suffixe, il faut assigner aux langues ouralo-altaïques une place quelconque dans la classe des langues flexionnelles. En effet, l'harmonie vocalique consiste essentiellement en ce fait morphologique qu'à la longue un très-grand nombre des radicaux agglutinés ont perdu, par le changement de la voyelle, leur caractère significatif originel, pour ne plus jouer que le rôle de simples exposants de la relation. L'harmonie vocalique est sans doute, ainsi que l'a dit M. Abel Hovelacque, un phénomène relativement récent ; mais la date importe moins que le fait en lui-même, et le fait est des plus caractéristiques. Par le procédé de l'harmonisation, la plupart des langues ouralo-altaïques ont franchi la période de l'agglutination proprement dite, et le procédé consiste bien à fléchir la voyelle propre du radical agglutiné.

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, t. III, § 434.

IV

D'après M. F. Müller, F. et G. Schlegel ont rangé les langues sémitiques parmi les langues agglutinantes. Voici en effet le schème de leur classification (1).

- |                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
| A) Langues<br>inorganiques. | } | I. Langues sans structure grammaticale (le chinois).  |
|                             |   | II. Langues à affixes (toutes les langues polysyllabiques, à l'exception des langues indo-européennes). |
| B) Langues<br>organiques.   | } | III. Langues à flexions (les langues indo-européennes).   |
|                             |   | a) Synthétiques (les anciennes).<br>b) Analytiques (les nouvelles).                                     |

On a vu que Bopp avait créé, pour les langues sémitiques, une classe à part, et qu'il comprenait dans une même classe, la seconde, les langues indo-européennes et les idiomes agglutinants.

Enfin, MM. Max Müller, Schleicher, A. Hovelacque et Vinson font figurer les langues sémitiques dans la classe des langues flexionnelles, à côté des langues indo-européennes.

La question que je veux traiter est celle de savoir la place qu'il convient d'attribuer aux langues sémitiques et aux langues ouralo-altaïques.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'au-dessus de l'étage de l'isolation il y a celui de l'agglutina-

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 67.

tion. Il est, en outre, hors de doute que les langues indo-européennes ont été agglutinantes avant de devenir flexionnelles, et c'est précisément parce qu'elles ont vécu tout d'abord à l'état agglutinant que Bopp a cru ne pas devoir distinguer, au point de vue morphologique, la flexion (*Anbildung*) de l'agglutination (*Anfügung*). Comme Bopp, M. Vinson ne voit dans la flexion externe « qu'un degré d'agglutination ».

Je pense, avec MM. Max Müller et Whitney, qu'il y a lieu de distinguer le procédé rudimentaire de la simple agglutination de celui de la flexion, non seulement parce que la transformation du mot vide en suffixe proprement dit constitue un fait morphologique très-important à raison de son étendue et de son intensité, mais encore parce que les langues parvenues à l'état flexionnel diffèrent absolument, dans leur allure générale, des langues demeurées agglutinantes. Dans un accès de mauvaise humeur, M. Steintal a mis en relief les caractères qui différencient les deux classes de langues. « Qu'importe que le lien qui unit les syllâbes grammaticales aux racines soit lâche ou étroit? Qu'est-ce que lâche, et qu'est-ce qu'étroit? Il est admis tacitement que l'étroitesse du lien a une valeur plus grande. Bien des gens estiment, au contraire, que c'est un avantage, pour les langues agglutinantes à lien lâche, que tout y soit plus clair, plus reconnaissable, plus analytique et tellement plus régulier, qu'il ne s'y rencontre pas d'anomalies. Dans les langues indo-européennes, les mêmes relations grammaticales sont indiquées par des désinences différentes; par exemple les cas sont autrement formés au singulier qu'au pluriel et au duel, et d'un autre côté plusieurs de ces cas sonnent de même. Dans les langues agglutinantes,

il n'y a qu'une déclinaison et qu'une conjugaison ; au contraire, il y a dans les langues indo-européennes plusieurs déclinaisons, plusieurs conjugaisons et une masse de formes irrégulières. L'indice de la dualité ou de la pluralité, qui appartient à la racine et non à la désinence casuelle, est extrêmement difficile à reconnaître et se place tantôt devant, tantôt derrière la désinence casuelle. N'est-ce pas la chose du monde la plus absurde ? Et voilà, parmi les fleurs du langage, ce qu'il faudrait considérer comme des roses, sans doute à cause de leurs épines (1) ! »

Quant aux langues sémitiques dont M. Vinson a dit « qu'elles sont évidemment les langues flexionnelles par excellence, » je constate avec M. Whitney « qu'elles ont un caractère exceptionnel, anormal ; qu'elles forment une famille plus isolée dans le monde qu'aucune autre, même que le chinois, si pauvre et si nu, même aussi que l'américain, si indéfiniment synthétique (2). »

Les langues sémitiques diffèrent profondément de toutes les autres par deux caractères : 1<sup>o</sup> la trilittéralité de leurs racines, lesquelles consistent exclusivement en consonnes ; 2<sup>o</sup> la modification de la signification et, dans une certaine mesure, l'expression de la relation par le changement interne des voyelles et par la réduction du radical disyllabique en un monosyllabe.

Quand on sépare les éléments formatifs d'un groupe de mots sémitiques, il reste trois consonnes. Soit, par exemple, le groupe suivant : en arabe *katal-tu* « je t'ai », *katal-a* « il

(1) Steintal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 12.

(2) Whitney, *Vie du langage*, p. 204.

tua, » *katal-a-t* « elle tua », *katal-tu-mâ* « vous tuâtes à vous deux », *kutil-tu* « j'ai été tué », *a-ktal-a* « il fut tué », *ta-ktul-u* « elle tue », *kâtil* « tuant », *kall* « tuer », *kill* « ennemi », *kull* « massacrant », *i-ktâl* « qui fait tuer », *mu-ktil* « faisant tuer » ; en hébreu *kâtûl* « tué », *ktul-âh* « tueé », *kôtêl* « tuant », *ktôl* « tue », etc. Il est visible que la fonction des voyelles consiste à modifier la signification et à exprimer certaines relations, et que ces voyelles mises de côté, ainsi que les affixes, il reste trois consonnes, *k*, *t*, *l*, qui représentent par elles-mêmes l'idée fondamentale de « tuer ». Dans *katal-tu* et *kutil-tu*, il y a changement interne de voyelles ; dans *kall*, *kill*, *ktul*, *ktôl*, il y a tout ensemble changement de voyelles et réduction de la racine en un monosyllabe.

Sans prétendre que ces deux caractères soient « des faits primitifs non seulement inexplicables, mais encore inexplicables », je dis qu'ils sont organiques, et que l'hypothèse d'un parler sémitique simplement agglutinatif, sans flexion interne, est absolument inadmissible. Il est vrai que le simple bon sens condamne la supposition qu'une langue aurait commencé par des racines consonnantiques impossibles à prononcer ; mais la signification et la relation sont deux éléments inséparables *in concreto* ; il est donc de toute évidence que les premiers Sémites qui ont employé la racine *k*, *t*, *l* l'ont articulée avec le secours d'une ou de plusieurs voyelles, c'est-à-dire en indiquant une relation quelconque.

Quoi qu'il en soit, les langues sémitiques actuelles n'appartiennent ni à la classe des langues agglutinantes, ni à celle des langues à flexions, et il leur faut assigner une place à part.

Restent les langues ouralo-altaïques qui, jusqu'à ce jour, ont été rangées par tous les linguistes dans la classe des langues agglutinantes. Il importe, croyons-nous, d'assigner à ces idiomes le rang auquel leur donne droit l'emploi du procédé de l'harmonisation. Par cela seul que le changement de la voyelle du radical agglutiné a pour effet direct ou indirect de transformer ce radical en un suffixe, en un pur indice de la relation, les langues ouralo-altaïques ont, ainsi que je l'ai dit plus haut, franchi du plus au moins la période de l'agglutination. En admettant que l'harmonie vocalique ne puisse prouver à elle seule « la descendance commune des cinq groupes de la famille (1) », toujours est-il qu'elle constitue un procédé morphologique supérieur à celui de la simple agglutination. « Nous avons affaire, a-t-on dit, à un fait historique... à un phénomène de décadence (2) ». Cette objection ne m'ébranle point. Et d'abord, si les langues ouralo-altaïques, livrées à elles-mêmes, sont entrées dans la voie de l'harmonisation, c'est évidemment que la langue mère renfermait le germe de ce progrès. Je dis à dessein *progrès*, car ce qu'on appelle décadence formelle, corruption phonétique, a été pour ces idiomes, comme pour les langues indo-européennes, la condition, l'instrument du développement linguistique. Par l'harmonie, par la flexion, les unes et les autres ont, dans une mesure inégale, dépassé l'étage de l'agglutination.

En somme, je propose d'adopter, pour le changement des voyelles dans l'intérieur du radical, l'expression de

(1) A. Hovelague, *La linguistique*, 2<sup>e</sup> édit., p. 147.

(2) *Ibid.*, p. 146, 147.

*version*, de réserver celle de *flexion* pour désigner le procédé externe, depuis le changement de voyelle du suffixe jusqu'à l'apocope partielle ou totale, et je divise les langues en cinq classes morphologiques :

1<sup>o</sup> Les langues isolantes (chinois, annamite, siamois, birman, tibétain);

2<sup>o</sup> Les langues versionnelles (les langues sémitiques);

3<sup>o</sup> Les langues agglutinantes (toutes les langues qui ne sont point comprises dans l'une des quatre autres classes);

4<sup>o</sup> Les langues harmoniques (les langues ouralo-altaïques);

5<sup>o</sup> Les langues flexionnelles (les langues indo-européennes).

## V

La classification morphologique a été de la part de M. Whitney l'objet de critiques ne tendant à rien moins qu'à contester sa légitimité et sa valeur.

« La distinction sommaire des langues en monosyllabiques, agglutinatives et à flexions, distinction qui est devenue courante et familière, présente un moyen commode, *mais peu exact*, de se rendre compte des caractères de la structure linguistique. Les trois-degrés se suivent, mais se mêlent. Prendre ces caractères pour base d'une classification des langues, c'est comme si l'on faisait de la couleur des cheveux et de la peau les bases d'une classification ethnologique, ou du nombre des pétales et des étamines celle d'une classification botanique; c'est ignorer

ou négliger d'autres caractères d'une bien plus grande importance. Si le naturaliste avait la même certitude que le linguiste de l'origine commune de plusieurs espèces du même genre, il se mettrait peu en peine de chercher d'autres moyens de classification, mais s'appliquerait tout entier à perfectionner l'emploi de celui-là. Il y a là pour le linguiste une tâche suffisante, et, jusqu'à ce qu'elle soit remplie, le reste est pour lui secondaire (1). »

Que la classification généalogique soit la *classification naturelle* de la science du langage, cela n'est pas douteux ; mais M. Whitney n'a pas pris garde que, dans les trois classes de la distinction devenue courante, on a vu l'indication des phases successives du développement linguistique, et qu'en réalité la classification dont il s'agit est tout ensemble morphologique et embryogénique. « Toute langue, dit M. Topinard (2), a passé par trois états, a eu trois phases de perfectionnement. Les unes les ont traversées rapidement ; les autres en sont restées, après une durée infinie, à la première ou à la seconde étape. De là trois types de langues : les monosyllabiques, les polysyllabiques ou langues agglutinatives, et les langues à flexion. »

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier la valeur de la classification morphologique. Si elle est en même temps embryogénique, c'est-à-dire si les différentes classes de langues correspondent à autant d'étapes parcourues par les plus parfaites, par celles qui se sont complètement développées, cette classification est natu-

(1) *La vie du langage*, p. 227.

(2) *Anthropologie*, p. 437.



relle, au même titre que la classification généalogique. Dans le cas contraire, c'est à bon droit que M. Whitney la déclare artificielle.

Or, encore bien que les mots sémitiques n'aient point été ramenés à des racines monosyllabiques analogues à celles des langues indo-européennes, et qu'on ne puisse passer de l'agglutination à la version sémitique, comme on passe de ce même état à la flexion aryenne, toujours est-il que les langues indo-européennes ont passé par les phases du monosyllabisme, de l'agglutination et de la flexion, les langues ouralo-altaïques par celles du monosyllabisme, de l'agglutination et de l'harmonie. D'autre part, l'effort agglutinatif se fait sentir dans les langues monosyllabiques, et des cas de flexion se manifestent dans les langues agglutinantes. Il y a, dans ces faits dûment constatés, un ensemble tel, que la valeur embryogénique de la classification morphologique ne peut être contestée. M. Whitney a très-bien dit, au sujet des particularités de la structure sémitique : « Si toutes les langues sont devenues ce qu'elles sont par voie de développement, il a dû en être de même du parler sémitique ; si toutes sont parties de racines articulables formées d'une voyelle et d'une consonne (?), on ne doit point croire légèrement que le système sémitique n'est pas dans le même cas ; et, sous les racines à triple consonne et sous la flexion interne des mots en cette langue, doit se cacher quelque chose d'analogue à ce qui a servi de point de départ aux autres langues (1). »

(1) *La vie du langage*, p. 207.

VI

DE LA CLASSIFICATION PSYCHOLOGIQUE.

Bien que la classification dite psychologique soit l'œuvre de M. Steinthal, je crois utile de présenter tout d'abord au lecteur le schème de la classification proposée antérieurement par Humboldt :

Langues imparfaites.	{	a) Langues à particules, le verbe sans expression caractéristique. ....	}	Les langues maléo-polynésiennes, le birman, etc.
		b) Langues à pronoms, le verbe caractérisé par des affixes pronominaux. ....		
Langues parfaites.	{	a) Isolation. ....	}	Le chinois.
		b) Flexion. ....		{ a) Langues sémitiques. b) Langues indo-européennes.

« La classification psychologique, dit M. F. Müller, procède de la considération du langage comme expression de la pensée et s'appuie sur une analyse de ce qui exprime la pensée, c'est-à-dire de la phrase.... Elle repose sur l'opposition qui existe entre la substance et la forme des matériaux linguistiques, non dans le mot, mais dans la phrase ; elle cherche comment les diverses langues conçoivent cette opposition et par quels moyens elles l'expriment (1). »

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 77.

Voici comment M. Steinthal développe cette synthèse :  
« Le sentiment interne du langage (*innere Sprachsinn*) produit la forme interne du langage (*innere Sprachform*), c'est-à-dire le système particulier des catégories grammaticales d'une langue. C'est d'abord, et de préférence, d'après le sentiment interne ou d'après son produit, la forme interne, qu'il faut déterminer la base de la classification, c'est-à-dire d'après les catégories du langage, d'après les formes grammaticales qu'un peuple crée dans sa conscience (*in seinem Bewusstsein*), ou d'après les formes dans lesquelles un peuple fait passer ses intuitions à l'état de représentation. Cette création intérieure des formes se manifeste extérieurement d'une manière bien déterminée. La forme intérieure s'unit au son et donne ainsi naissance à la forme extérieure ou sonore. En réalité, la chose a lieu de telle sorte, que la forme intérieure se produit avec et dans la forme sonore, car l'une ne précède pas l'autre. Cette expression sonore est aussi à prendre en considération dans la classification des langues. En conséquence, nous avons d'abord à déterminer les langues d'après leur nature psychologique, puis ensuite à tenir compte de la formation extérieure, en tant que résultat de cette impulsion intérieure. Nous avons ainsi à renforcer ce premier caractère psychologique par un élément morphologique issu de lui, produit par lui. Par la réunion de ces deux déterminations, manière de concevoir, manière de former, la forme de la langue sera déterminée.

« Nous devons donc, pour chaque langue, rechercher premièrement si et dans quelle mesure l'esprit particulier du peuple a eu la force, *sich die Form seines Gedankeninhaltes zur Vorstellung zu bringen und diese Selbstvors-*

*tellung in der Lautform auszubilden*. Plus profondément et plus nettement l'esprit d'un peuple aura saisi l'essence de la forme, plus élevé sera le degré auquel parviendra sa langue, car d'autant elle se sera rapprochée des catégories de l'idée. Pour aucun peuple le contenu (*Inhalt*) ne peut être tout à fait dépourvu de forme ; mais la nature différente, opposée, de la forme et du contenu, ainsi que leur rapport réciproque, ne sont pas saisis partout, et il en est de même du sentiment véritable des formes. Si l'élément formel n'est lui-même qu'une substance juxtaposée à un contenu, c'est-à-dire à une autre substance, ce contenu manquera de forme, et le langage sera non-formel. Il en sera ainsi notamment quand les catégories seront exprimées par des mots-substance visiblement matériels, quand le pluriel sera exprimé par « beaucoup, tous », les temps par des particules comme « jadis », les prépositions par des substantifs comme « dos, côté », sans que ces mots auxiliaires soient convenablement fléchis..... L'essence formelle du langage réside surtout dans la construction, c'est-à-dire dans l'activité pure, dans la synthèse en soi, dans l'expression du prédicatif, de l'attributif, de l'objectif, en tant que fonctions spirituelles de l'idée linguistique (1) ». Si j'ai bien compris, M. Steinthal base sa classification sur la manière dont les mots, considérés non en eux-mêmes, mais bien comme éléments de la phrase, traduisent l'opposition qui existe, dans la pensée, entre la signification et la relation, la substance et la forme, l'idée proprement dite et le rapport.

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 316, 317, 318.

Tout à l'heure, on recherchait comment la signification et la relation sont combinées ensemble dans le mot. Il s'agit maintenant de savoir comment les mots qui, dans une phrase, expriment une relation, se différencient de ceux qui y expriment une signification, et aussi comment la phrase est construite, c'est-à-dire comment les mots sont assemblés. En somme, M. Steinthal se propose de classer les langues d'après le degré de précision et de netteté auquel elles sont parvenues dans la distinction sensible des catégories ou parties du discours, ainsi que dans l'assemblage des mots. A cette double base des *catégories* et de la *construction*, l'auteur en ajoute une troisième, laquelle n'est autre que la classification morphologique. Il dit en effet : « Ces trois déterminations morphologiques de l'isolation ou juxtaposition, de l'agglutination ou *Anfügung*, de la flexion ou *Anbildung*, sont aussi les résultats différents d'impulsions psychologiques différentes, des expressions différentes de modes différents de la *Selbstvorstellung*, des formes sonores différentes de sentiments intérieurs de la forme différents. En effet, si l'isolation et l'agglutination ont pour cause un même manque de séparation et de distinction entre la substance et la forme, et si par cela même elles font, dans une égale mesure, contraste avec la flexion, elles se différencient néanmoins entre elles au point de vue de leur intuition interne, et c'est cette différence interne qui a déterminé leur différence externe (1). »

Voici le schème de la classification de M. Steinthal :

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 319, 320.

Langues non formelles.	1.	Juxtaposantes .....	}	I. Les langues indo-chinoises.	
		2. Amalgamantes.		a) Exprimant les déterminations du contenu par la reduplication et les préfixes.....	II. Les langues polynésiennes.
				b) Exprimant les déterminations du contenu par des racines suffixées .....	III. Les langues ouralo-altaïques.
				c) Exprimant les relations et les déterminations du contenu par l'incorporation .....	IV. Les langues américaines.
Langues formelles.	1.	Juxtaposantes .....	}	V. Le chinois.	
		2. Amalgamantes		a) Simple agglutination des éléments grammaticaux.....	VI. L'égyptien.
				b) Changement interne dans la racine.....	VII. Langues sémitiques.
				c) Suffixes véritables.....	VIII. Langues indo-européennes.

On remarquera : 1° que la division des langues en formelles et en non-formelles reproduit exactement la division en langues parfaites et en langues imparfaites de Humboldt, et que l'initiative de ranger le chinois à côté des langues sémitiques et des langues indo-européennes appartient en propre à ce linguiste ; 2° que l'embranchement des langues formelles comprend exclusivement les langues des peuples historiques, les langues à littérature, les langues classiques, tandis que l'embranchement des langues non-formelles comprend exclusivement des idiomes réputés inférieurs et parlés par des peuples demeurés dans l'ombre.

Quoi qu'il en soit, cette classification étant donnée, il faut l'examiner dans sa base et dans ses traits principaux.

Et d'abord, la qualification de psychologique est

usurpée, car du moment où la distinction de la substance et de la forme se manifeste extérieurement dans le langage, soit par les catégories, soit par l'emploi des mots vides, elle passe du domaine de la psychologie dans celui de la grammaire. Or, si les langues diffèrent au point de vue grammatical, si les procédés qu'elles emploient pour exprimer la relation sont plus ou moins parfaits, on ne peut légitimement inférer de ces différences, de ces inégalités, que les peuples qui parlent ces langues pensent différemment, inégalement. La pensée proprement dite, telle qu'elle se traduit dans la phrase, dans la proposition, consiste en une série de jugements, et tout jugement implique également la distinction de la signification et de la relation. Il n'y a point de catégories grammaticales dans la langue birmane; mais quand un Birman énonce une série de jugements, il distingue tout comme nous la relation de la signification, et si nous prenons la peine d'analyser grammaticalement les propositions qu'il vient d'émettre, nous constaterons que tel mot fait fonction de substantif, tel autre d'adjectif, de préposition, de verbe, d'adverbe, etc. Il est rigoureusement exact de dire que les catégories grammaticales essentielles sont dans la pensée du Birman, bien qu'elles ne se manifestent pas d'une façon effective et sensible dans la langue birmane demeurée rudimentaire.

La classification proposée par M. Steinthal est donc spécifiquement grammaticale. Mais, en réalité, son auteur n'a fait qu'élargir la classification morphologique, en s'attachant à la distinction de la signification et de la relation, non plus dans le mot pris isolément, mais dans le mot considéré comme élément de la proposition et dans la

proposition elle-même. La classification dite psychologique repose, comme la classification morphologique, sur la distinction fondamentale de la signification ou substance et de la relation ou forme. Ces deux classifications ont donc le même objet; elles poursuivent un même but. Sans doute « les mots n'ont une valeur déterminée qu'en tant qu'ils sont des parties constitutives de la proposition, et celle-ci est l'unité dans laquelle se découvre la fonction du langage »; mais qui ne voit que le *mot* objet de la classification morphologique est précisément le *mot à valeur déterminée* ?

La morphologie n'est pas en effet la science du *thème*; elle est surtout celle du *mot* proprement dit, c'est-à-dire du mot tel qu'il figure dans la proposition. Quand, par exemple, il a été constaté par l'analyse que dans *ippo-s* la signification « cheval » est unie à la relation dite du nominatif; que dans *bhara-ti* la signification « porter » est unie à la relation de la troisième personne et à celle du présent; que dans *soror-em* la signification « sœur » est unie à la relation dite de l'accusatif; que dans *me-a-m* la signification « moi » est unie aux relations de l'accusatif, du genre féminin et de l'attribut, la proposition indo-européenne ne se trouve-t-elle pas avoir été étudiée dans ses parties consécutives, dans des mots ayant une valeur déterminée ?

La classification prétendue psychologique n'est donc au fond que la classification morphologique présentée de biais; aussi n'en diffère-t-elle pratiquement que par la place assignée au chinois entre les langues américaines et l'égyptien; mais à cet égard Humboldt et M. Steinthal se sont gravement mépris sur l'essence même de la gram-



mairie chinoise, en même temps qu'ils ont fait en faveur de cette langue une exception que la linguistique n'autorise pas, celle de suppléer à son indigence morphologique par les sous-entendus de la syntaxe. C'est uniquement dans cette exception qu'intervient la psychologie. La légitimité de la classification dépend donc tout entière de la question de savoir si les sous-entendus de la syntaxe peuvent être pris en considération dans le chinois, alors qu'on n'en tient pas compte dans les langues indo-chinoises.

Après avoir constaté que « le chinois ne possède ni parties du discours, ni flexions, ni substantif, ni verbe, ni déclinaison, ni conjugaison » (1), M. Steinthal caractérise ainsi qu'il suit sa grammaire : « Il n'y a qu'un moyen essentiel par lequel la langue chinoise exprime les relations des idées, à savoir l'ordre déterminé dans lequel les racines sont prononcées les unes après les autres. Toutefois, à ce moyen s'en ajoute un autre bien secondaire, car on ne l'emploie que concurremment avec le premier, et même il peut être négligé : c'est celui des mots auxiliaires (2).

D'après la loi de position de la langue chinoise, chaque détermination plus précise (l'attribut, que ce soit un adjectif ou un génitif, et même un adverbe ou une locution adverbiale) se place devant ce qui est à déterminer (le substantif et le verbe); mais le complément (l'objet) se place derrière ce qui est à compléter (le verbe régissant). Le sujet se place devant le prédicat, tandis que l'objet suit derrière; le prédicat se place derrière le sujet, tandis que

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 113.

(2) *Ibid.*, p. 114.

l'attribut passe devant. De cette manière, on distingue parfaitement les trois rapports fondamentaux du discours humain : le prédicatif, l'attributif et l'objectif, d'après leur double opposition de sujet et d'objet, de prédicat et d'attribut (1). »

Voilà la méprise ; voici maintenant l'exception : « La langue chinoise contraint à penser les formes logiques qu'elle n'indique point grammaticalement, et par le simple moyen de la position elle arrive, avec une entière netteté, à une grande détermination des relations formelles essentielles ; elle veut peu et obtient beaucoup. Nous verrons, en examinant d'autres types de langues, comment on peut vouloir davantage et obtenir moins, parce qu'on ne vise pas à obtenir ce qu'il faut. Le Chinois pense au-delà de ce qu'il y a dans sa langue, mais la langue chinoise contraint l'esprit à mettre en elle ce qu'elle ne dit point d'une façon expresse. Par sa loi de position, non seulement elle exprime suffisamment la forme grammaticale, mais encore elle excite à saisir les formes logiques (sujet, objet, prédicat, attribut) (2). »

En donnant à la règle de position cette importance qu'elle serait essentiellement le moyen par lequel la langue chinoise exprime la relation ou la forme, et en faisant de l'emploi des mots auxiliaires un procédé secondaire pouvant être négligé, M. Steinthal est tombé dans l'erreur où était tombé Schleicher dans ses *Langues de l'Europe moderne*. Il a pris pour type l'ancienne langue littéraire. « Quelques mots, a dit Schleicher, sont descendus jusqu'à

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaus*, p. 115.

(2) *Ibid.*, p. 116, 117.

une signification générale, et ils fonctionnent comme des particules pour exprimer la relation, surtout dans la langue de conversation et de littérature d'aujourd'hui, le *kouan-hoa*, à côté duquel il faut encore citer le dialecte de Kouang-ton ou de la ville de Canton et de la province maritime de Tou-Kian. Mais ces particules ne sont pas nécessaires; on les rencontre rarement dans le *koû-wen*, l'ancienne langue littéraire; du reste, elles n'appartiennent pas au génie particulier de la langue chinoise; elles sont en quelque sorte des ballons d'essai lancés pour élever celle-ci à une catégorie supérieure dans le développement (1). »

Là où Schleicher voyait de simples ballons d'essai, les Chinois ont vu le fond même de leur grammaire. « Qu'est-ce que la grammaire? demande à son élève l'instituteur chinois. — C'est un art très-utile, répond l'élève, un art qui nous enseigne à distinguer les mots pleins et les mots vides (2). »

De ce que, durant une période préhistorique très-lointaine, la règle de position aurait été le seul procédé en usage, s'en suivrait-il que le développement grammatical de la langue par l'emploi des mots vides soit un fait linguistique secondaire, accessoire, inorganique? Voilà bien cependant où aboutit la thèse de M. Steinthal. Le degré de développement qui fait passer les langues isolantes à l'état de langues agglutinantes serait étranger à leur génie! Une proposition semblable se réfute par son seul énoncé.

(1) *Les langues de l'Europe moderne*, p. 66.

(2) Abel Hovelacque, *La linguistique*, p. 47.

Non seulement le procédé grammatical des mots vides appartient au génie propre de la langue chinoise ; mais encore, par cela seul qu'il permet d'exprimer la relation phoniquement, il est de beaucoup supérieur au procédé syntaxique de la règle de position. Le langage, en effet, consiste essentiellement à incarner la substance et la forme dans le son. Sans doute, comme le dit M. Whitney, « le domaine des rapports est infini, et il est loin d'être épuisé par les moyens formels qui se trouvent dans les langues les plus riches (1). » Il n'en est pas moins certain que la langue la plus parfaite ne sera jamais celle qui *contraindra à penser* les relations les plus usuelles, mais bien celle qui exprimera par des mots le plus grand nombre de relations.

A l'encontre de cette vérité axiomatique, M. Steinthal n'attribue au chinois la dignité de langue formelle qu'à raison du procédé muet de la règle de position. « La différence, dit-il, entre le chinois et les langues indo-chinoises consiste : 1° en ce que les langues indo-chinoises ont une règle de position absolument simple et inflexible, ce qui fait qu'elles émoussent la précision de la détermination chinoise ; 2° en ce qu'elles cherchent à remédier à l'indétermination par un usage plus fréquent, plus constant de mots auxiliaires ayant une signification matérielle, et qu'ainsi, non seulement elles demeurent non-formelles, mais encore entravent dans sa marche l'activité linguistique pensante par des éléments matériels mal appropriés. Le chinois a sur ces idiomes le double avantage d'avoir une détermination de la pensée plus formelle et de ne pas

(1) *La vie du langage*, p. 182.

autant altérer, par des éléments matériels bruts, l'activité formelle. Enclin à comprendre la forme par la seule position, le Chinois habitue son esprit à considérer les éléments auxiliaires de relations moins exempts de signification comme de simples appuis pour la compréhension de la forme. Par l'emploi constant des mots auxiliaires, par l'indétermination de sa règle de position, le Siamois et le Birman s'habituent à une compréhension des formes purement matérielle (1). »

Tout cela est faux. La règle de position des langues indo-chinoises n'a point été portée, par l'effort littéraire, au même point d'acuité que celle du kou-wen ; mais grâce à l'emploi des deux procédés qui sont communs à ces langues et au kouan-hoa, les Siamois, les Birmans indiquent et saisissent aussi bien que les Chinois les diverses relations grammaticales inhérentes à la pensée. Quant aux mots vides, dont l'emploi est non moins fréquent dans le kouan-hoa que dans le siamois et le birman, c'est un paralogisme que d'y voir des « éléments matériels bruts ». Ce n'est point en tant que substance (*als Stoff*) qu'un mot vide est placé à côté d'un mot plein ; c'est en tant que signe de relation (*als Formelles*). En soi le procédé est défectueux ; il ne vaut pas ceux de la flexion, de la version, de l'agglutination ; mais les mots vides du birman sont des « éléments formels » au même degré.

La langue chinoise est incontestablement plus riche que la langue birmane ; les Chinois sont incontestablement plus civilisés et plus intelligents que les Birmans ; mais

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 148.

pas plus que ceux-là ceux-ci ne confondent la forme et la substance. Ainsi que l'a très-bien dit M. Whitney : « Il n'y a point de langue humaine qui soit dépourvue de moyens d'exprimer les rapports, et appeler certaines langues *langues formelles* est un abus des mots qu'on ne peut expliquer qu'en ce sens : c'est qu'elles possèdent à un degré supérieur ou exceptionnel une propriété qui est commune à toutes les autres (1). »

Plus d'un lecteur aura fait à la classification que je viens de discuter cette objection décisive : que logiquement son auteur aurait dû assigner au chinois le premier rang parmi les langues formelles. M. Fr. Müller n'a pas reculé devant cette énormité. « Das Chinesische formt die unbestimmten Stoffwurzeln innerhalb des Satzes zu bestimmten concreten Wortformen durch die Vortstellung, also ein rein syntaktisches Moment, was nach unserer Ansicht eine viel tiefere, geistigere Auffassung der Form verräth, als sie selbst in unseren so vollendeten flectirenden Sprachen stattfindet (2). »

## VII

Il y a néanmoins à retenir de la classification proposée par M. Steiuthal que la proposition est l'unité fondamentale du langage, en tant que celui-ci manifeste la pensée. On pourrait donc, utilement, rechercher comment la pro-

(1) *La vie du langage*, p. 183.

(2) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 105.

position se construit dans les diverses langues, et classer celles-ci au point de vue syntaxique.

Dans un précédent écrit (1), j'ai émis incidemment à ce sujet des vues inexactes que je m'empresse de rectifier ainsi qu'il suit :

Envisagées au point de vue de la syntaxe des pronoms personnels et des pronoms possessifs, les langues sont ou analytiques, ou synthétiques, ou polysynthétiques, ou incorporantes. Dans les langues de la première classe, le pronom-sujet et le pronom-objet sont juxtaposés au verbe, au nom et à la préposition. Ex. en anglais : *i love thee, my father, for you.*

Dans les langues synthétiques, le pronom-sujet est affixé au thème verbal, tandis que le pronom-objet est simplement juxtaposé. Ex. en latin : *amo, amo te, pater meus, ad te.*

Dans les langues polysynthétiques, le pronom-sujet et le pronom-objet sont affixés au thème verbal, au nom et à la préposition. Ex. en hébreu : *peqadouhou* « ils l'ont visité », *chiraq* « ton cantique », *lo* « à lui ».

Dans les langues incorporantes, le pronom-objet est infixé entre le pronom-sujet et le thème verbal. Ex. en nahuatl : *ni-mitz-tlaçolla* « je t'aime ».

(1) *Grammaire caraïbe* du P. Raymond Breton, Introduction, p. xxvii.

## VIII

### DE LA CLASSIFICATION GÉNÉALOGIQUE.

« La généalogie, a dit M. Max Müller, là où elle est applicable, est la forme de classification la plus parfaite (1)..... Mais il y a beaucoup de langues qui n'ont pas encore été rattachées à une famille, et bien qu'il n'y ait aucune raison de douter que plusieurs d'entre elles seront plus tard comprises dans un système de classification généalogique, il faut néanmoins dès l'abord se mettre en garde contre la supposition commune, mais absolument gratuite, que le principe de la classification généalogique soit applicable à toutes les langues. Dans la science du langage, la classification généalogique s'appuie principalement sur les éléments formels ou grammaticaux, lesquels, après qu'ils ont été affectés par le changement phonétique, ne peuvent avoir été conservés que par une tradition continue..... C'est pourquoi la classification généalogique ne s'applique rigoureusement qu'aux langues en décadence, dans lesquelles la croissance grammaticale a été arrêtée par l'influence de la culture littéraire, dans lesquelles rien de nouveau n'est ajouté, tandis que tout ce qui est ancien est conservé aussi longtemps que possible, et où ce que nous appelons développement n'est pas autre chose que le progrès de la corruption phonétique.

(1) *Lectures on the science of language*, p. 123.



Mais avant que les langues déchoient, elles ont traversé une période de croissance, et on semble avoir perdu de vue que les dialectes qui ont divergé durant cette première période résisteront à toute tentative de classification généalogique (1)..... Rigoureusement, les langues aryennes et les langues sémitiques sont les seules qui constituent véritablement des familles. Les unes et les autres présupposent l'existence d'un système grammatical complet, antérieur à la divergence (2). »

Si le principe de la classification généalogique n'est pas applicable à toutes les langues, la linguistique est une science sans avenir, une science mort-née. Mais, en fait, le nombre des familles dès aujourd'hui constituées contredit victorieusement l'assertion de M. Max Müller. C'est en Afrique la grande famille bantou, dans l'Inde celle des langues dravidiennes, dans la haute Asie et à l'est de l'Europe la famille des langues ouralo-altaïques, au sud-ouest de l'Europe la famille basque, dans l'Amérique du Nord la famille des langues algonquines, etc. Il y a sans doute encore beaucoup à faire pour que ces familles soient déterminées aussi complètement que les grandes familles aryenne et sémitique. Les documents historiques font défaut ; le nombre des travailleurs est restreint ; cependant la science fait d'année en année des conquêtes ; les efforts vont se multipliant, et la spécialisation, que l'immensité de la tâche à accomplir rend de jour en jour plus nécessaire, saura triompher des idiomes les plus rebelles.

Comment les linguistes sont-ils déjà parvenus à constituer

(1) *Lectures on the science of language*, p. 178, 179.

(2) *Ibid.*, p. 294.

tant de familles, et pourquoi sont-ils assurés de poursuivre avec succès l'application du principe de la classification géométrique ? Je ne puis répondre plus pertinemment à cette question qu'en mettant en regard des travaux de MM. Weske, O'Donner, Budenz, le livre de Samuel Gyarmathi : *Affinitas linguae hungaricae cum linguis fennicae originis grammaticè demonstrata, Gottingae, 1799*. Gyarmathi avait pris connaissance des grammaires votiaque, tchérémissie et tchouvache, publiées en 1775 à Saint-Pétersbourg ; frappé des analogies que ces idiomes présentaient avec le magyar, sa langue maternelle, il eut la curiosité de chercher dans le lapon, le finnois ou suomi, l'esthonien, le vogoul, le permien, le sirjène, le mordouine, le turc et le tatare, de nouveaux traits de ressemblance. Sa méthode était pour l'époque remarquablement exacte, car il faisait peu de cas des rapprochements de mots, et c'était dans les désinences, les suffixes, la déclinaison, la conjugaison, qu'il cherchait des points de comparaison. Appliquant dans cet esprit la méthode comparée, il paraissait qu'il dût aboutir à affirmer la parenté de toutes les langues finnoises et fonder ainsi la science du langage. Mais, comme la plupart de ses contemporains, il croyait à l'unité primordiale de toutes les langues. Avant lui, P. Beregssassi avait publié un ouvrage indigeste dans lequel il s'était ingénié à montrer ce que le magyar aurait eu de commun avec l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'éthiopien, l'arabe, le persan, le turc, le curdique, le zend, le pehlvi, le sanscrit, le kalmouk, l'hindoustani, le mandchou, le tatare, le chinois, l'arménien, le géorgien. Gyarmathi admirait ce livre, « trésor très-estimable, dans lequel les amateurs de la littérature hongroise peuvent

puiser avec volupté beaucoup de choses inconnues servant à faire connaître la nature de la langue de la patrie et montrant son affinité avec toutes ces langues (1). » Et il ajoutait : *In hoc ergo opere inveniet lector, sciendi cupidus, plurima quae lingua nostra ex oriente acquisivit. Quid autem septentrio, hanc ad rem illustrandam obtulerit, illud evolvere jam mei erit instituti* (2). »

On le voit, Gyarmathi ne se doutait même pas que le magyar, le vogoul, le turc, le lapon, le finnois, l'esthonien fussent étroitement apparentés entre eux. Convaincu que sa langue maternelle avait des affinités avec l'hébreu, le sanscrit, le chinois et le géorgien, il tenait à honneur de faire voir qu'elle en avait également avec les langues du nord. C'est ainsi qu'armé de la méthode de Bopp, il a passé à côté d'une grande découverte.

Tout autre est le point de vue auquel se place M. Michael Weske, dont je transcris ces quelques lignes : « C'est un fait bien connu que les différentes langues des peuples de race finnoise indiquent une langue fondamentale commune. Cependant le rapport dans lequel chacune des langues finnoises se trouve au regard des autres et au regard de la langue mère n'a point encore été jusqu'à ce jour déterminé, comme l'a été le rapport des langues indo-européennes à leur langue mère. Il est donc absolument nécessaire de chercher à déterminer les rapports dont il s'agit (3). »

(1) *Affinitas linguæ hungariçæ cum linguis fennicæ originis grammaticè demonstrata*, p. xi.

(2) *Ibid.*, p. xii.

(3) *Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes* von Dr Michael WESKE.

Et maintenant je reprends la question posée plus haut. Comment M. Weske a-t-il été amené à affirmer nettement que les langues finnoises procèdent d'une langue fondamentale commune et qu'elles constituent une famille ? Je réponds : par les résultats acquis à la science dans le domaine indo-européen et dans le domaine sémitique.

Postérieurement à Gyarmathi, il a été démontré jusqu'à l'évidence que l'étroite affinité des langues romanes a pour cause leur descendance commune d'une langue mère qui nous est parfaitement connue. Du français, de l'italien, du provençal, de l'espagnol, du portugais, du roumain, on remonte jusqu'au latin avec une entière certitude, et chemin faisant on suit pas à pas les transformations des flexions grammaticales, en même temps que l'on constate l'identité originelle d'un très-grand nombre de mots qui n'ont point été l'objet d'emprunts réciproques.

« Les dialectes germaniques, dit M. Whitney, présentent les mêmes sortes de ressemblances que les langues romanes. Les mots de *broeder* en hollandais, *bruder* en allemand, *brodhir* en islandais, *broder* et *bror* en danois et en suédois, qui tous répondent au *brother* anglais, ne sont pas moins clairement des variations d'un même mot que les différents produits du *frater* latin. Le vieux mot germanique *weib* (femme) se trouve dans la plupart des langues germaniques modernes et y a conservé une forme très-reconnaissable et d'une valeur identique ; mais, en anglais où il fait *wife*, il a pris le sens de l'italien *moglie* (épouse)..... Il n'est pas moins certain que *wife*, *weib*, *wif*, sont le même mot, qu'il ne l'est que *muger* et *moglie* sont le latin *mulier*. Nous croyons aussi bien à l'existence du grand-père que nous n'avons jamais vu, parce qu'il

est mort depuis longtemps, quand nous avons devant nous un groupe de cousins, que nous croyons à celle du grand-père qui vit encore au milieu de ses petits-enfants (1). »

M. Max Müller, qui nie le grand-père décédé durant la période préhistorique en disant : « Le grammairien qui revendique une réalité historique pour le type primitif d'une langue teutonique se met dans le cas de l'historien qui verrait dans Francus, petit-fils d'Hector, l'ancêtre de tous les Francs » (2) ; M. Max Müller, dis-je, reconnaît néanmoins « qu'il doit y avoir existé une langue plus primitive que le grec, le latin et le sanscrit, une langue formant le fond commun de ces trois langues, aussi bien que des langues teutoniques, celtiques et slaves » (3). C'est là le point important. Grâce à la découverte du sanscrit et aux recherches dont cet événement a été le point de départ, la science du langage s'est fondée sur cette loi universelle et absolue : que les affinités grammaticales et lexicologiques existant entre un certain nombre de langues attestent une communauté originelle, et que ces langues forment une famille. C'est en vertu de cette loi que M. Weske a entrepris de reconstituer la langue mère des idiomes finnois, et que les linguistes travaillent, en ce moment, à grouper les langues du monde entier par familles.

M. F. Müller a cru devoir donner à la classification généalogique, non il est vrai comme base, mais comme point de départ, la série des races humaines constituée d'après

(1) *La vie du langage*, p. 138, 139.

(2) *Lectures on the science of language*, p. 184.

(3) *Ibid.*, p. 173.

un caractère anthropologique, dont je n'ai pas à discuter l'importance : il s'agit de la chevelure. L'utilité et la légitimité de cette incursion dans le domaine de l'ethnographie sont également contestables. En effet, M. Fr. Müller constate lui-même que le nombre des *Sprach-typen* (au delà de 100) est bien supérieur à celui des *Rassen-typen* (12).

Le même auteur a émis, au sujet de la base même de la classification généalogique, une théorie qui, prise à la lettre, serait en contradiction avec la méthode suivie depuis Bopp. Procédant par triade, à la façon de Hegel, M. F. Müller donne pour bases : à la classification morphologique, la forme ; à la classification généalogique, la substance ; à la classification psychologique, le rapport de la forme à la substance ; et il dit expressément de la seconde : « La classification généalogique considère, dans les langues, la substance qui est le point d'appui de leurs formes, c'est-à-dire les racines. » La vérité est que la classification généalogique considère, dans les langues, et la substance et la forme, et les racines et les mots ; que les langues sont groupées en famille d'après leurs affinités grammaticales et leurs affinités lexicologiques, et que l'étymologie appliquée au dégagement des racines serait à elle seule un guide des plus dangereux.

---

## II

### LA LINGUISTIQUE

EST-ELLE UNE SCIENCE NATURELLE OU UNE SCIENCE HISTORIQUE ?

---

Cette question a reçu, jusqu'à ce jour, trois solutions différentes que je vais examiner successivement, après quoi je me hasarderai à en proposer une quatrième :

1° La linguistique est une science *naturelle* (Schleicher, MM. Max Müller, Abel Hovelacque, Vinson).

2° La linguistique est une science *historique* (M. Whitney).

3° La linguistique est une science *historique* par son objet, une science *naturelle* par sa méthode (M. Fr. Müller).

## I

« La linguistique est une science naturelle, la philologie une science historique, » tel est le point de départ de M. Abel Hovelacque (1). La philologie ayant précédé la linguistique, il s'applique tout d'abord à définir celle-là, et voici en quels termes il le fait :

« La tâche du philologue est l'étude critique des litté-

(1) *La Linguistique*, 2<sup>e</sup> édit., p. 1.

ratures sous le rapport de l'archéologie, de l'art, de la mythologie ; c'est la recherche de l'histoire des langues et subsidiairement de leur extension géographique ; c'est la découverte des emprunts qu'elles se sont faits les unes aux autres dans le cours des temps, en particulier des emprunts lexiques ; c'est, enfin, la restitution et la correction des textes.

« C'est là, au premier chef, une science historique, une branche considérable de l'érudition. Avant le développement contemporain des sciences naturelles, les langues n'étaient envisagées, et il n'en pouvait être autrement, que sous ce seul et unique rapport ; la philologie a précédé de longtemps la linguistique.

« La philologie simplement dite ne s'attache qu'à une seule langue : elle la critique, en interprète les documents, en améliore les textes d'après les données et les informations que peut lui fournir cette seule et même langue. L'étude vient-elle à se porter de façon corrélatrice sur deux langues diverses, ou sur plusieurs branches d'un même idiome, la philologie devient alors comparée. Ainsi, la philologie dite classique est le plus souvent comparée : elle s'occupe, comme l'on sait, des textes grecs et latins. De même la philologie romane, la philologie germanique, la philologie slave sont, les unes et les autres, comparées ; elles traiteront, par exemple, de l'influence qu'exerça la langue des Précieuses du XVII<sup>e</sup> siècle sur la langue courante des âges suivants ; du rôle que joua dans la formation de l'allemand moderne la version de la Bible par Luther ; de l'extension des langues slaves vers l'ouest de l'Europe, au Moyen Age, puis de leur rétrogradation vers l'est. Également comparée est la philologie



dite *orientale*, qui s'applique à ces trois langues : le persan, l'arabe, le turc, tout étrangères que soient les unes aux autres ces différentes langues sous le rapport linguistique. Dans l'Inde et dans l'extrême Orient, le bouddhisme a donné naissance à une philologie comparée, tout comme la légende de Charlemagne dans l'Europe occidentale (1). »

Il va de soi que ceux qui étudient les langues modernes, soit pour mieux connaître leur littérature, soit pour se tenir au courant des progrès de quelque science, soit pour entretenir à l'étranger des relations commerciales, ne font point œuvre de philologie ; pourquoi donc ceux qui étudient les langues anciennes ou les langues orientales dans un but, soit littéraire, soit historique, soit religieux, seraient-ils réputés philologues ? Les langues ne sont non plus pour eux que des moyens, des clés, des outils. J'éliminerais donc de la définition qui précède « l'étude critique des littératures sous le rapport de l'archéologie, de l'art, de la mythologie ».

Relativement au second paragraphe, « la recherche de l'histoire des langues, etc. », je constate que M. Abel Hovelacque a omis de distinguer l'histoire *interne* des langues de leur histoire *externe*, distinction qui est cependant de la plus haute importance, car si l'histoire externe des langues relève de la philologie, leur histoire interne fait partie intégrante de la linguistique.

Certains végétaux, comme le cerisier, le cotonnier, le maïs, la banane, la pomme de terre, certains animaux comme le renne, l'aurochs, le surmulot, donnent lieu à des recherches historiques et géographiques sans rapport

(1) *La Linguistique*, p. 3-4.

direct avec la botanique ou la zoologie. Il en est de même de certaines langues : du français, du latin, du sanscrit, de l'arabe, et en général de toutes les langues ayant été parlées durant des siècles par des peuples qui ont connu l'art de l'écriture. On peut, par exemple, étudier la langue française dans son développement historique externe, c'est-à-dire dans ses évolutions littéraires, dans la succession des manières de parler et d'écrire. Joinville, Ronsard, les Précieuses, Voltaire, Châteaubriand, Victor Hugo se sont servis, scientifiquement parlant, du même instrument, bien qu'au point de vue historique ils n'aient point écrit dans la même langue. La détermination de l'influence qu'exerça la langue des Précieuses sur la langue courante des âges suivants sera donc une œuvre de philologie, un chapitre d'histoire. Mais on peut aussi étudier la même langue française dans son développement historique interne c'est-à-dire dans ses évolutions phonétiques, morphologiques, idéologiques. Or une étude semblable formera incontestablement un chapitre de linguistique. Il faut, en conséquence, modifier le second paragraphe en faisant suivre du qualificatif « externe » le mot « histoire ».

Les deux derniers paragraphes sont irréprochables. Les emprunts que les divers idiomes se sont faits les uns aux autres, l'histoire externe des mots, la restitution et la correction des textes, voilà bien ce qui, avec l'histoire externe des langues, constitue le domaine propre de la philologie. Il est clair que tout cela relève de l'histoire, et qu'autant que cet ensemble de recherches puisse être élevé à la dignité de science, la philologie est une science historique.

Quant à la *philologie comparée*, c'est purement une

question de mot. M. Max Müller emploie couramment cette expression comme synonyme de celle de « science du langage ». M. Whitney l'applique à ce qui constitue la linguistique, en même temps qu'il l'oppose à ce qu'il nomme la « science linguistique (1). » D'un autre côté, M. Hovelacque s'ingénie à montrer que la philologie peut devenir comparée, sans cesser de demeurer une science historique. « Comment, demande-t-il, pour être comparée, la philologie se transformerait-elle en linguistique ? » — En aucune façon, répondrai-je. Dans la pensée de ceux qui l'ont forgée, l'expression de *philologie comparée* désignait ce que vous appelez *linguistique*, par opposition à ce que vous appelez *philologie*. Mais cette dénomination, alors suffisante, bien qu'inexacte, est devenue aujourd'hui absolument impropre, et il convient de la bannir pour s'en tenir à celle de linguistique, qui a prévalu, au moins en France.

Qu'est-ce que la linguistique ? — La linguistique, dit M. Hovelacque, peut être définie : « l'étude des éléments constitutifs du langage articulé et des formes diverses qu'affectent ou peuvent affecter ces éléments. En d'autres termes, la linguistique est la double étude de la phonétique et de la structure des langues (2). »

En limitant intentionnellement l'objet de la linguistique à la phonétique et à la morphologie (structure des langues), M. Abel Hovelacque a relégué dans le domaine de la philologie l'histoire interne des langues et cette branche de la science que M. Vinson a appelée fonctiologie. Il a,

(1) *La vie du langage*, p. 259.

(2) *La Linguistique*, p. 4.

en outre, procédé dans sa définition, comme ferait un botaniste disant que la botanique s'occupe des organes des plantes et des fonctions qu'ils remplissent, sans ajouter qu'elle s'occupe aussi de décrire et de classer les plantes. En effet, à côté de la botanique (physiologique phytotomie, organographie, morphologie, physiologie, organogénésie) il y a une botanique descriptive et systématique aboutissant à la classification naturelle des végétaux. De même la linguistique physiologique (phonétique, morphologie, idéologie) se complète par la linguistique systématique ou classification.

On définira donc plus exactement la linguistique en disant qu'elle a pour objet d'étudier les langues dans leurs éléments constitutifs, dans les formes diverses que ces éléments peuvent revêtir, dans leurs fonctions, dans leur histoire interne, de les décrire, de les classer.

## II

MM. Whitney et F. Müller rangent la linguistique parmi les sciences historiques.

« Le langage humain, dit le second, n'est point un fait de race, mais bien un fait de nationalité, un fait social. Il suit de là qu'au point de vue de son objet, la linguistique est une science morale historique, et non une science naturelle. Au surplus, le langage n'est pas un organisme en soi comme les organismes naturels ; il est le produit incessant de l'activité intellectuelle humaine. En dehors de l'esprit humain il n'a point d'existence propre. C'est, ainsi que l'a dit Humboldt, une *énérgéia* et non un *ergon*. Si, dans ces derniers

temps, l'erreur que le langage serait une science naturelle s'est propagée, cela tient à ce que la plupart des linguistes ont vu dans le langage un *ergon*. Pour comprendre cette assertion de Schleicher que « les langues vivent comme les organismes naturels », il faudrait confondre le langage véritable avec le langage littéraire fixé par l'écriture. Or, tous les linguistes savent que le langage consiste moins dans l'impuissant langage littéraire que dans le langage populaire, lequel a son siège, non dans un livre, mais dans l'âme du peuple où il se crée, à tous instants, avec une force toujours nouvelle (1). »

M. Whitney développe ainsi qu'il suit le premier de ces arguments : « Une autre question anthropologique très-importante qui se trouve liée à notre classification des langues, c'est le rapport de cette même classification avec celle que la science ethnologique nous donne des races humaines. Et ici, nous devons commencer par avouer sans réserve que les deux ne s'accordent pas : des langues complètement différentes sont parlées par des peuples que l'ethnologiste ne sépare point, et des langues de la même famille sont parlées par des peuples complètement étrangers les uns aux autres. Notre doctrine touchant la nature du langage s'arrange parfaitement de ce fait. Nous avons vu qu'il n'existe pas de lien nécessaire entre la race et la langue, et que tout homme parle indifféremment, de quelque sang qu'il soit né, la langue qu'on lui a apprise dans son enfance. Or, de même que l'individu peut parler une langue différente de celle de ses ancêtres, de même une société (qui n'est qu'une agglomération d'individus) peut

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 11, 12.

acquérir une langue étrangère et ne pas garder le moindre souvenir de sa langue originelle (1). »

Il est incontesté qu'actuellement des peuples de même race parlent des langues différentes, que des peuples de races différentes parlent des langues appartenant à la même famille, qu'ainsi la classification linguistique ne cadre point avec la classification anthropologique. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Topinard, « les langues qu'emploient aujourd'hui les peuples disséminés sur la terre ne sont pas nécessairement celles qu'ils ont parlées auparavant... Les langues, de même que les systèmes de mythologie, les modes de numération et toutes les coutumes ethniques, persistent souvent dans le milieu où elles ont pris naissance et ont certainement plus de chances de se perpétuer dans ce milieu ; mais souvent aussi elles en changent. Elles se transmettent d'une race à l'autre ou d'un peuple à un autre, en tout ou en partie, surtout lorsque la langue de l'envahisseur est plus perfectionnée et répond mieux aux mœurs nouvelles, etc. (2). »

L'argument tiré du défaut de concordance entre les races et les langues n'a donc de portée qu'autant qu'il s'agit de l'histoire externe des langues et qu'on cherche à appliquer la classification linguistique historiquement et géographiquement. Je m'explique. Quand le linguiste groupe les langues par familles, il considère les langues en elles-mêmes comme autant d'*erga*, sans se préoccuper des peuples qui les parlent ou les ont parlées ; il fait abstraction du temps, de l'espace, de l'histoire, de la géo-

(1) *La vie du langage*, p. 222.

(2) *Anthropologie*, p. 438 et 439.

graphie, en un mot de tout ce qui n'est pas la langue elle-même. S'il est arrivé à déterminer scientifiquement cent ou cent vingt familles irréductibles entre elles, il laisse aux ethnographes, aux historiens, le soin d'appliquer cette classification aux différents peuples dans l'espace et dans le temps.

M. Fr. Müller a raison d'affirmer que les langues sont des faits de nationalité, encore bien qu'à l'origine la nationalité n'ait point été distincte de la race. Mais la linguistique n'a égard ni aux nationalités ni aux races ; elle ne relève ni de l'histoire, ni de l'anthropologie : elle est une science autonome.

L'argument que M. Fr. Müller tire du caractère subjectif du langage est sans portée, car la linguistique a pour objet, non le langage en soi, l'*énérgéia*, mais les langues, les *erga*. Or, il est impossible de nier que pour un enfant les mots dont se compose une langue soient des entités objectives. L'enfant perçoit ces groupes phonétiques par le sens de l'ouïe, comme il perçoit par ceux de la vue et du toucher les objets qui l'entourent.

Il en est de même, pour l'homme fait, des mots d'une langue étrangère. Quand, par exemple un Français entend prononcer le mot *brod*, ce groupe phonétique est pour lui quelque chose d'absolument objectif, même après que la signification lui en a été indiquée, car si le groupe phonétique *pain* a fini par faire corps dans son esprit avec l'idée dont il est le signe matériel, pendant bien longtemps le groupe *brod* ne s'unira à cette même idée qu'au prix d'un effort. Sans doute, ce n'est point la nature qui a produit les groupes phonétiques et les langues : les uns et les autres sont de provenance humaine ; mais la ques-

tion n'est point résolue par ce *truism*. La question est, en réalité, de savoir si les langues ont été formées arbitrairement ou fatalement, si on y découvre des lois aussi certaines et aussi constantes que dans le monde végétal, ou bien si ce sont des institutions « dans lesquelles prédomine cet élément indéfini qu'on appelle la volonté humaine (1). »

M. F. Müller ajoute que les langues ne sont point des organismes doués d'une vie propre comme les organismes naturels. Cela est vrai en ce sens que les langues naissent et meurent avec telle ou telle société. Mais si, durant leur vie, elles vont se développant et se dégradant ; si on les surprend, dans leur histoire interne, au point de vue phonétique et morphologique, en voie de formation, puis de maturité, ensuite de décadence ; si elles s'assimilent les éléments étrangers introduits dans leur être ; s'il y a en elles une force latente dont l'action se fait sentir dans toutes les phases de leur vie, et qui maintient leur individualité jusqu'au moment où elles cessent d'être parlées, il faudra bien reconnaître qu'elles constituent idéalement de véritables organismes. Or, à cet égard, tous les linguistes sont d'accord, et M. Fr. Müller lui-même a écrit ces lignes : « Gleich jedem Organismus, der belebt in die Erscheinung tritt, muss die Sprache zwei Sphären der Entwicklung durchlaufen, nämlich jene, in welcher wir sie unter unsern Augen heranwachsen und sich entfalten sehen, und jene, in welcher sie zu dem, als was sie uns erscheint, sich heranbildete (2). »

(1) *La vie du langage*, p. 219.

(2) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 132.



Autrement absolu que le linguiste viennois, M Whitney résout la question en ces termes : « Ce qui importe au linguiste, c'est qu'on ne travestisse point le caractère de son étude et qu'on ne rende pas son terrain changeant, comme il arriverait si on la déclarait science physique ou science naturelle, à une époque où ces sortes de sciences remplissent l'esprit de l'homme de stupeur par leurs merveilleuses découvertes et s'arrogent presque à elles seules le nom de sciences. C'est un signe qui nous montre que l'étude du langage est dans sa période de formation que cette différence d'opinion entre les linguistes sur la question de savoir si l'étude du langage est une branche de la physique ou de l'histoire. Le différend est à peu près réglé maintenant (?). Certainement, il est temps que les opinions fausses sur la nature du langage soient renvoyées à l'école. Toute matière dans laquelle on voit les circonstances, les habitudes et les actes des hommes constituer un élément prédominant ne peut être autre chose que l'objet d'une science historique ou morale. Pas un mot n'a jamais été prononcé dans aucune langue sans l'intervention de la volonté humaine. Cette même volonté a opéré tous les développements et tous les changements du langage, en vertu de préférences fondées sur les besoins ou sur la commodité de l'homme. Il n'y a qu'une méprise radicale sur la nature de ces phénomènes, qu'une perversion d'analogie avec les sciences naturelles, qui puisse faire classer la linguistique parmi les sciences physiques.

« Ces analogies sont frappantes, et on les emploie souvent dans des comparaisons instructives. Il n'y a point de branche de l'histoire qui se rapproche autant des sciences naturelles que la linguistique ; il n'y en a point qui ait

affaire à tant de faits séparés et susceptibles d'être combinés en tant de manières. Une agglomération de sons venant à former un mot est presque autant une entité objective qu'un polype ou qu'un fossile. On peut la déposer sur une feuille de papier, comme une plante dans un herbier, pour l'examiner à loisir. Quoiqu'elle soit le produit de l'action volontaire, elle n'est point une chose artificielle ; la volonté humaine ne constitue qu'une faible partie de son essence. Nous y cherchons les circonstances qui ont déterminé cette volonté, sans que l'homme en ait conscience ; nous voyons dans un mot une partie d'un système, un anneau d'une chaîne historique, un terme d'une série, un signe de capacité, de culture, un lien ethnologique. Ainsi, un morceau de silex taillé, un dessin grossier de quelque animal, un ornement, est un produit de l'intention ; mais nous le regardons, tout à fait indépendamment de cette circonstance, comme un pur souvenir historique, comme un fait aussi objectivement réel qu'un os fossile ou qu'une empreinte de pas. Les matériaux de l'archéologie sont plus physiques encore que ceux de la linguistique, et cependant on n'a jamais songé à appeler l'archéologie une science naturelle.

« Comme la linguistique est une science historique, ses preuves et ses méthodes de probation sont historiques aussi. Elles ne se démontrent point d'une façon absolue, et elles se composent de probabilités comme celle des autres branches de l'histoire. Il n'y a point là de règles par l'application stricte desquelles on soit sûr d'arriver à d'infaillibles résultats (1). »

(1) *La vie du langage*, p. 255, 256, 257.

On voit qu'entre M. Abel Hovelacque et M. Whitney, l'opposition est absolue.

### III

Il n'en est pas de même entre MM. Abel Hovelacque et Fr. Müller, car, après avoir rangé la science du langage parmi les sciences historiques, le linguiste viennois admet qu'elle procède par voie d'induction et de déduction, qu'elle vise à expliquer les faits particuliers par des lois générales, et qu'elle aboutit non à des probabilités, mais à des certitudes.

« Au fond, dit-il, l'erreur qui consiste à ranger la science du langage parmi les sciences naturelles provient de ce que la méthode dont use cette science diffère absolument de la méthode suivie par les autres sciences historiques, de ce que sa méthode est exactement celle des sciences naturelles. La méthode de ces dernières est celle qu'on appelle *inductive* et *déductive*; elle repose psychologiquement sur une *Apperception subsumirenden und schœpferischen* (dans cette méthode le particulier est *appercipirt* par le général, et l'*appercipirende Moment* se produit d'abord dans l'*Apperception* elle-même). Tout opposée est la méthode casuistique des sciences historiques, laquelle s'appuie psychologiquement sur un *Apperception harmonisirenden* (dans cette méthode les différentes sphères de l'*Apperception* s'opposent les unes aux autres dans un rapport extérieur, par exemple : l'opposition ou l'indifférence). Il suit de là que les résultats des deux directions scientifiques sont très-différentes. Tandis que les sciences induc-

tives et déductives aboutissent à des conclusions tout à fait certaines, les sciences à méthode casuistique (par exemple l'histoire) ne peuvent donner que des *Enthymemata*, c'est-à-dire de très-grandes vraisemblances.

« Comme le savent tous ceux auxquels le sujet est familier, la philologie et la linguistique traitent le langage très-différemment. Tandis qu'en réalité la philologie examine et résout toujours des cas concrets et qu'elle emploie la méthode casuistique, comme on le fait dans le domaine historique, la linguistique cherche à saisir chaque cas particulier comme étant l'expression d'une loi générale. Tandis que la philologie s'occupe d'amener à un état harmonique les diverses sphères des perceptions et des jugements, la linguistique cherche à *appercepiren* chaque cas particulier par une *Apperceptionsmasse* générale, ou à se former des cas soumis à son examen un *Apperceptions-Moment*. — Tandis qu'ainsi la linguistique aboutit à une série de lois générales certaines, la philologie ne peut qu'éclaircir un cas déterminé et chercher à le faire s'accorder avec d'autres cas coordonnés. Pour le linguiste, le cas particulier est l'expression d'une loi qui, si ce cas ne s'était pas offert, se serait exprimée et aurait été saisie dans d'autres cas. Pour le philologue, au contraire, chaque cas particulier est un individu déterminé qui doit être examiné spécialement et saisi par voie d'Apperception harmonisante (1). »

Etant donné que la méthode de la linguistique soit celle des sciences naturelles, il importe peu, au fond, qu'on la mette au nombre des sciences historiques.

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 18.

IV

M. Whitney ne nie pas que les changements phonétiques auxquels les mots sont sujets soient soumis à des lois (1). Mais il fait observer, d'une part : « qu'il y a toujours au moins un des éléments de ces changements qui se refuse à l'analyse scientifique : c'est l'action de la volonté humaine adaptant les moyens au but sous l'impulsion de motifs et d'habitudes qui sont le résultat de causes si multiples et si obscures qu'elles résistent à toute investigation (2) ; » d'autre part : « que le phonétiste ne peut jamais procéder *a priori* ; que sa seule affaire est de noter les faits, de déterminer les rapports entre les anciens et les nouveaux, et de rendre compte des changements du mieux qu'il peut, en montrant les tendances ou plutôt la forme des tendances dont on peut penser qu'elles sont le résultat (3). »

C'est bien par l'observation, c'est-à-dire *a posteriori*, que les lois phonétiques ont été découvertes, et c'est bien par l'application de ces lois à un nombre toujours croissant de cas qu'elles ont été contrôlées, vérifiées. Mais, ainsi que le dit très-bien M. Michel Bréal, « la phonétique, détermine le plus souvent à l'avance la forme que telle ou telle racine, telle ou telle flexion grammaticale, si elle est conservée en sanscrit, en grec, en latin, en gothique, a dû

(1) *La vie du langage*, p. 49.

(2) *Ibid.*, p. 42.

(3) *Ibid.*, p. 42.

adopter dans ces idiomes (1). » — « Grâce aux renseignements que fournit la phonétique, dit-il encore, beaucoup de questions à première vue insolubles s'expliquent d'elles-mêmes, beaucoup d'exceptions apparentes sont ramenées sans difficulté à des règles générales ; les formes que les grammaires spéciales regardent comme des anomalies ne sont souvent que des témoins isolés et mal compris d'une prononciation plus ancienne (2). »

Contrairement à ce qu'avance M. Whitney, forts de la certitude des lois phonétiques, les linguistes procèdent fréquemment *a priori* ou par déduction. Ils disent par exemple, d'une étymologie proposée, qu'elle est fautive *a priori*, parce que telle consonne ne se change jamais en telle autre.

Selon M. Whitney, les changements phonétiques sont dus à l'action de la volonté humaine adaptant les moyens au but sous l'impulsion de motifs et d'habitudes qui sont le résultat de causes si multiples et si obscures qu'elles résistent à toute investigation. Sans doute, les changements phonétiques sont dus à l'action de la volonté humaine ; mais ces changements étant réguliers, il apparaît manifestement que la volonté humaine a été déterminée par des causes persistantes, et que ces causes qui sont multiples et obscures, qui résistent à toute investigation, sont inhérentes à l'organisme, partant sont des causes fatales.

Il est vrai que l'homme peut s'affranchir et qu'il s'affranchit du joug des lois phonétiques, puisqu'on rencontre en assez grand nombre, dans plus d'une langue, des mots mal faits, par exemple en français, à côté de *blâme*,

(1) *Introduction à la Grammaire comparée de Bopp*, t. II, p. vii.

(2) *Ibidem*, p. xv.

*chancre, compte, dime, essaim, meuble, orgue, porche, cheptel, cherté, comté, combler, chartrier, hôtel, mâcher, ouvrier, recouvrer, août, créance, doyenné, délié, douer, replier, etc.*, qui sont formés régulièrement : *blasphème, cancer, comput, décime, examen, mobile, organe, portique, capital, charité, comité, cumuler, cartulaire, hôpital, mastiquer, opérer, récupérer, auguste, crédence, décanat, délicat, doter, répliquer, etc.*, tous mots dans lesquels quelques-unes des lois de la phonétique gallo-latine ont été violées. Mais ces derniers sont l'œuvre réfléchie des savants qui, il y a trois siècles, ont introduit artificiellement dans notre langue les mots latins dont ils avaient besoin, tandis que les autres, appartenant à la langue populaire, sont le produit d'une formation tout irréfléchie et spontanée (1). Ici s'applique la distinction faite par M. Fr. Müller entre la langue littéraire et la langue populaire. Dans celle-ci, qui à proprement parler est seule l'objet de la linguistique, les lois phonétiques sont absolues et fatales.

Il est encore, dans les langues, un autre ensemble de lois auxquelles la volonté humaine ne peut se soustraire : ce sont les lois morphologiques « L'anglais, par exemple, dit à ce sujet M. Abel Hovelacque, l'anglais dans lequel se sont introduits un si grand nombre d'éléments étrangers, notamment d'éléments français, n'en demeure et n'en demeurera pas moins jusqu'à son extinction une langue germanique ; le basque est dans un cas analogue : ses emprunts constants à deux langues romanes n'altéreront jamais son caractère particulier. C'est encore ainsi qu'au

(1) Brachet, *Grammaire historique de la langue française*, p. 70 et suiv.

Moyen Age le huzvarêche conserva son caractère de langue éranienne, en dépit de l'intrusion considérable d'éléments sémitiques dont il eut à souffrir (1). »

Je reconnais donc qu'en tant que phonétique et que morphologie, la linguistique est une science naturelle.

Mais, ainsi que l'a rappelé M. Michel Bréal, dans une de ses leçons au Collège de France, « l'histoire des formes du langage n'est que la moitié de la grammaire comparative; et l'étude purement extérieure des mots doit toujours être éclairée et contrôlée par l'examen de la signification (2). » Dans le même ordre d'idées, après avoir divisé la grammaire en quatre parties principales : phonétique, morphologie, fonctiologie, syntaxe, M. Vinson s'exprime de la sorte : « La phonétique et la morphologie sont, dans l'état actuel de la science, les seules parties de la grammaire sur lesquelles on ait fait des travaux sérieux et complets. La syntaxe a été quelque peu travaillée en ce qui concerne les deux groupes importants des langues indo-européennes et sémitiques ; c'est à peine s'il existe quelques timides essais de recherches sur la *fonction*. Ce dernier mot se définit de lui-même : la fonctiologie aura pour but de se rendre compte du sens exact et précis attribué primitivement à chaque expression sonore ou racine, et des altérations, des modifications de sens subies dans le cours de la vie par cette racine. Cette partie de la grammaire est la plus difficile de toutes, et cela se conçoit, car c'est elle qui touche à l'essence intime du langage (3). »

(1) *La Linguistique*, p. 10.

(2) *Mélanges*, p. 243.

(3) *La Science du langage et la langue basque*, p. 7.



Dans l'ouvrage posthume de Chavée (*Ideologie lexicologique des langues indo-europeennes*), l'idéologie lexicologique est définie « l'ensemble des lois qui règlent le devenir des idées, en tant qu'elles sont incorporées dans les mots », et le regretté linguiste systématise ainsi ce qu'il appelle la linguistique intégrale : « Par la nature même du double processus du langage, nous nous trouvons forcément en présence de deux codes naturels dont il faut retrouver et formuler les lois : 1° lois de phonologie lexicologique ; 2° lois d'idéologie (1). »

M. Whitney, qui a écrit sa *Vie du langage* antérieurement à la publication du livre de Chavée, dit au sujet des changements de signification : « Le progrès du changement phonétique a été étudié avec beaucoup de soin, mis en ordre et systématisé par un grand nombre de linguistes, et les mouvements comparativement peu nombreux et aisément saisissables des organes de la bouche ont été observés, afin de servir de base concrète à leurs explications ; mais personne n'a encore essayé de classifier les changements de sens, et les procédés de l'esprit humain, dans leurs relations avec les circonstances variées, défient l'énumération. Toutefois, nous pouvons espérer de poser, dans un espace raisonnable, les fondements du sujet, et d'indiquer quelques-unes des directions principales suivies par le mouvement (2). »

Quand bien même l'idéologie lexicologique serait soumise à des lois susceptibles de codification, ce qui est douteux, ces lois seraient inhérentes non à l'organisme proprement

(1) *L'œuvre linguistique de Chavée*. Revue de Linguistique, t. XI, fasc. 2.

(2) *La vie du langage*, p. 64, 65.

dit, mais à l'intelligence, et en admettant que celle-ci ne soit qu'une résultante, il n'y en aurait pas moins entre les deux parties de la linguistique cette différence : que la phonétique et la morphologie procèdent par la méthode des sciences naturelles, tandis que l'idéologie ne peut procéder que par la méthode des sciences historiques.

« En tant qu'individu, nous pouvons dire en tant qu'exemplaire de l'espèce zoologique *homo*, l'homme est l'un des objets des sciences naturelles, au lieu qu'en tant que membre d'une société morale, eu égard à son activité et à sa passivité, il relève des sciences historiques, c'est-à-dire des sciences de l'esprit. On ne peut méconnaître, il est vrai, que les lois auxquelles il est soumis dans l'ordre intellectuel sont tout aussi inflexibles et tout aussi puissantes que celles auxquelles il est soumis dans l'ordre de la nature, et qu'ainsi il n'y a aucune opposition proprement dite entre les deux ordres. — Il y a toutefois entre les deux ordres cette différence : que les faits du premier dépendent de causes naturelles auxquelles, en tant qu'être moral, l'homme demeure étranger, tandis que ceux du second dépendent de causes qui ont leur siège dans l'homme considéré comme être moral. La nature agit, pourrions-nous dire, dans le premier cas immédiatement, dans le second cas médiatement par l'intermédiaire de l'homme ; voilà pourquoi les lois nous paraissent dans le premier cas si simples et si précises, dans le second au contraire si embrouillées et si irrégulières que, pour bien des gens, il n'y a dans cet ordre, au lieu de lois, que de l'arbitraire et du hasard (1). »

(1) Fr. Müller, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 2.

Que la fonctiologie soit une partie intégrante de la linguistique, et que sans ce complément la phonétique et la morphologie conduisent à des résultats incomplets ou erronés, c'est ce que M. Michel Bréal a mis en pleine lumière dans la leçon déjà citée. Non, le linguiste n'est pas au bout de sa tâche quand il a montré d'après quelles lois se modifient les sons, les mots, les flexions d'une famille d'idiomes (1).

Il lui reste à montrer comment les hommes qui, au début, ne disposaient que d'un petit nombre d'expressions sonores, sont parvenus à exprimer un si grand nombre d'idées, par quels procédés divers ils ont changé ou modifié la signification des mots, de quelle manière ils ont développé la grammaire proprement dite en assignant aux mots des fonctions nouvelles de plus en plus spéciales.

Ainsi que je viens de le dire, la méthode de la fonctiologie est exactement celle des sciences historiques ; aussi cette partie de la science ne peut-elle pas aboutir comme l'autre à des conclusions absolument certaines, mais seulement à de grandes vraisemblances. Qui ne sait que l'histoire de beaucoup de mots relativement récents laisse dans l'esprit des doutes ; que plus on remonte le cours des langues, plus aussi l'histoire des mots devient difficile, périlleuse, problématique, et qu'au moment où l'on pénètre dans la période dite des racines, les épaisses ténèbres de l'âge préhistorique ne sont sillonnées que par de rares et de pâles lueurs ?

La solution que je propose ne m'a point été inspirée par le désir puéril de me mettre en opposition avec cha-

(1) Michel Bréal, *Mélanges*, p. 219.

cune des deux grandes écoles. Convaincu de longue date que la linguistique est une science naturelle dans celles de ses parties qui ont trait au signe sonore, c'est-à-dire à l'élément matériel du langage, j'ai été amené à reconnaître, par la méditation du livre de M. Whitney, combien est fondée cette observation de M. Antonio de la Calle : « que ceux qui se sont attachés principalement à l'observation des phénomènes linguistiques, au point de vue de la forme, de la structure seule des langues, négligent parfois une partie non moins importante de la vie du langage : la partie idéologique, l'évolution des idées ; et par contre, ceux qui se sont trop renfermés dans le cadre exclusif de ce second ordre de phénomènes ne voient pas souvent non plus les causes réelles des accidents qui tiennent plus à la forme, à la structure qu'au sens et à la signification des mots (1). »

M. Abel Hovelacque et M. Whitney me permettront de confirmer cette observation par un exemple à eux personnel.

Dans le chapitre auquel il a donné ce titre significatif : *Les dangers de l'étymologie*, M. Abel Hovelacque a traité plus que sévèrement la recherche de l'histoire des mots ; il a été jusqu'à dire : « L'étymologie, par elle-même, n'est qu'une jonglerie, une sorte de jeu d'esprit, si bien que le plus grand ennemi de l'étymologie, son ennemi implacable, c'est le linguiste (2) ! »

De son côté, M. Whitney est tombé dans l'exagération contraire en disant : « Le procédé des recherches linguistiques repose sur l'étude des étymologies, sur l'histoire

(1) *La Glossologie*, p. 304.

(2) *La Linguistique*, p. 16.

individuelle des mots et de leurs éléments. Des mots, on s'élève aux classes de mots, puis aux parties du discours, puis aux langues tout entières. C'est donc de l'exactitude des recherches étymologiques que dépend le succès général, et le perfectionnement de la méthode appliquée à cette étude distingue le linguiste moderne de ses devanciers (1). »

Entre ces deux extrêmes, la vérité est que, dans les mains de ceux qui n'ont point pris la peine d'étudier la phonétique et la morphologie, l'étymologie est une arme des plus dangereuses, tandis que dans les mains d'un linguiste exercé, elle est l'outil nécessaire à l'aide duquel on peut, dans les limites du possible, défricher le champ de l'idéologie lexicologique.

Il ne me reste plus qu'à examiner si la notion d'une science mi-partie naturelle et mi-partie historique n'implique pas une contradiction. Pour peu que l'on se rende un compte exact de la nature du langage, on se convaincra que la linguistique ne peut être qu'une science mixte. En effet, le mot a deux facteurs intimement unis ensemble : le son (*Lautauschaung*) et l'idée (*Dingauschaung*). Or, si le son est un élément matériel immédiatement soumis aux lois de la nature, l'idée est un élément spirituel soumis, lui aussi, aux lois de la nature, mais indirectement, médiatement, par l'intermédiaire de l'intelligence humaine.

Je soumets donc, avec quelque espoir, au jugement des linguistes cette proposition : la linguistique intégrale est une science mi-partie naturelle, mi-partie historique, dont la méthode est tantôt celle des sciences naturelles, tantôt celle des sciences historiques.

(1) *La vie du langage*, p. 257.



### III

## LA LINGUISTIQUE

### ET LA DOCTRINE DE L'ÉVOLUTION

La question de savoir si la science des langues confirme la doctrine de l'évolution est indépendante de la question qui s'est agitée entre M. George Darwin et M. Max Müller, ce dernier affirmant que le langage constitue entre l'homme et l'animal un Rubicon infranchissable.

En réalité, le professeur d'Oxford s'est placé sur le terrain de l'anthropologie : à l'hypothèse de la descendance proto-simienne, il oppose « l'existence dans l'homme d'une qualité occulte par laquelle il se sépare absolument de l'animal, d'un quelque chose que nous appelons *raison* quand nous considérons son activité intérieure, *langage* quand nous considérons sa manifestation externe (1). » C'est affaire aux anthropologistes de démontrer que ce quelque chose n'est point le privilège exclusif de l'homme, que les animaux ont la faculté d'abstraire et de généraliser, qu'il y a des intermédiaires entre l'expression toute intuitive des animaux et l'expression toute conventionnelle de l'homme.

La présente étude a uniquement pour objet de soumettre à l'épreuve de la critique cette proposition de Schleicher : que la variabilité de l'espèce est pleinement

(1) Max Müller cité par Ludwig Noiré dans *Max Müller und die Sprachphilosophie*.

démontrée par la classification généalogique des langues et aussi par leur classification morphologique.

I

Tout en faisant des réserves, sur lesquelles je reviendrai, Schleicher confesse « que la différence des souches linguistiques sûrement reconnues pour telles est si grande et de telle sorte, qu'un observateur sans parti pris ne peut songer à les ramener à une origine commune (1) ». Il a dit plus tard à ce sujet : « Il est positivement impossible de ramener toutes les langues à une langue primitive unique (2). »

M. Whitney se prononce nettement pour la pluralité originelle. « Lors même, dit-il, que le nombre des familles serait réduit par les recherches futures, ces familles ne seront jamais ramenées à une seule (3). » Mais après avoir ainsi reconnu que « la science linguistique ne prouvera jamais par la communauté des premiers germes du langage que la race humaine ait formé à l'origine une seule et même société », le linguiste américain ajoute : « Ce qui est encore plus démontrable, c'est que la science linguistique ne prouvera jamais non plus la variété des races et des origines humaines. Comme nous l'avons vu bien des fois, il n'y

(1) Schleicher, *La théorie de Darwin et la Science du langage* (traduction de M. Michel Bréal, p. 14).

(2) Schleicher, *De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme* (traduction de M. Michel Bréal, p. 28).

(3) *La vie du langage*, p. 221.



a point de limites à la diversité qui résulte des différents développements entre des langues originairement une. Étant donné un angle divergent et la loi de la divergence, la distance entre les deux extrémités peut arriver à dépasser les quantités exprimables. En linguistique aussi, la distance entre deux lignes divergentes peut devenir infinie, du moins relativement au but pratique. La connaissance qu'on a acquise du mode de développement et de changement du langage a ôté au philologue toute possibilité de poser dogmatiquement la diversité d'origine des langues humaines. Si chaque langue possédait tout d'abord son appareil complet de structure et tous ses matériaux, l'histoire du langage serait celle de plusieurs courants parallèles, sans indication de convergence ; mais les différences de l'anglais, de l'allemand et du danois proviennent d'un développement différent parti d'un même centre ; celles de l'anglais, du russe, de l'arménien, du perse, proviennent de même d'une divergence partie d'un centre plus éloigné ; et l'on ne peut pas dire si celles de l'anglais, du turc, du circassien et du japonais ne sont pas dues à la même cause. Le point de départ est pour toutes les familles de langues les racines simples sans modifications formelles, et l'on ne peut pas même indiquer dans la plupart des familles ce qu'ont été d'abord ces racines ; comment donc pourrait-on nier leur identité ? Nous pouvons établir des probabilités si nous voulons ; nous ne pouvons rien prouver contre l'unité originelle du langage (1). »

Dans ses *Lectures sur la science du langage*, M. Max Müller s'est ingénie à plaider qu'il faut laisser indéfiniment

(1) *La vie du langage*. p. 221, 222.

ouverte la question de l'origine des langues. Rien, dit-il, ne nécessite l'admission d'origines multiples, rien ne contredit la possibilité d'une origine commune. Bien qu'il croit à l'origine commune des hommes, qu'il ait été confirmé dans sa foi par les conséquences monogénistes de la théorie darwinienne (1), le prudent professeur n'entend pas se compromettre en affirmant, contrairement aux données de la science, l'unité originelle des langues. Après s'être mis en règle avec les théologiens, il a grand soin de s'y mettre avec les linguistes. Et il dit excellemment, pour rassurer les uns et les autres : « Le problème de l'origine commune des langues n'est point nécessairement lié à celui de l'origine commune des hommes. Si l'on arrivait à démontrer que les langues ont eu des origines multiples, il ne s'en suivrait nullement qu'il fallût admettre pour la race humaine des commencements différents. Car, si nous considérons le langage comme naturel à l'homme, il peut s'être manifesté à des époques diverses, et dans des contrées diverses, parmi les descendants dispersés d'une seule paire originelle; que si, au contraire, le langage doit être considéré comme une invention artificielle, à plus forte raison rien ne s'oppose-t-il à ce que chaque génération ait inventé son idiome à elle. De même s'il était jamais établi que tous les idiomes sont autant de dialectes d'une seule et même langue, il ne s'en suivrait pas que la descendance d'un couple unique fût prouvée, car le langage pourrait avoir été la propriété d'une race favorisée qui dans le cours des âges l'aurait

(1) V. Hellwald, *Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung*, p. 58. « Die Einheit des Menschengeschlechts ist die logische Folge der Darwin'schen Theorie. »

communiqué aux autres races. La science du langage et la science de l'ethnologie ont toutes deux gravement souffert de la liaison que l'on a voulu établir entre elles. »

Chavée, M. le général Faidherbe, M. Abel Hovelacque et M. Antonio de la Calle considèrent les différentes familles de langues comme étant absolument irréductibles à une seule souche ; et de la pluralité linguistique originelle, ils concluent sans hésitation à la pluralité originelle des races humaines.

« Les anthropologistes français, dit le général Faidherbe, étaient généralement convenus que la parole articulée distinguant seule radicalement l'homme des animaux, les précurseurs de l'homme ne devaient pas être désignés par le nom d'hommes lorsqu'ils ne possédaient pas encore cet attribut. On comprend que ce n'est là qu'une affaire de mots, de convention. La seule chose importante, c'est de savoir si, chez cet être, qu'on l'appelle homme ou non, le langage a pris naissance sur un seul point, en une seule fois, ou bien d'une manière multiple sous le rapport des lieux et des temps. Or, l'irréductibilité des langues humaines à une seule souche prouve que la seconde hypothèse est la vraie. Si l'homme n'eût acquis cette faculté, conséquence des progrès de son organisation que d'une manière unique, le langage fût resté sensiblement le même dans sa descendance, ou du moins on trouverait dans toutes les langues des traces de cette origine commune. La diversité extrême des langues et de leurs procédés prouve qu'elles ont été créées indépendamment les unes des autres, et probablement à des époques très-différentes. Comme, en outre, les principales familles irréductibles de langues correspondent d'une manière gé-

nérale aux grandes races de l'humanité, nous admettons que le langage a pris naissance d'une manière indépendante chez diverses variétés distinctes de ce que M. Fr. Müller appelle l'*homo primigenius*, de ce que les anthropologistes français appellent les précurseurs de l'homme (1). »

Sans méconnaître que sur plus d'un point la classification généalogique des langues coïncide avec l'une ou l'autre des classifications de l'anthropologie, je pense que les linguistes n'ont point à se préoccuper de la question de races, et qu'il faut laisser les polygénistes défendre leur doctrine contre les monogénistes des diverses écoles, sur le terrain de l'anthropologie. Quand les deux sciences auront été parachevées, l'accord se fera nécessairement entre elles ; mais dès lors que toutes deux sont encore en voie d'élaboration, il importe de maintenir leur mutuelle indépendance.

Je me bornerai donc à constater, d'accord en cela avec l'école de Schleicher, que la classification généalogique des langues est aujourd'hui assez avancée pour qu'il soit acquis à la science : 1° que les familles de langues sont irréductibles à une souche unique ; 2° que les langues mères ont été créées indépendamment les unes des autres.

L'hésitation de M. Whitney s'explique par la manière dont il conçoit le caractère et la méthode de la linguistique.

Comme il refuse à cette science toute possibilité d'aboutir à autre chose qu'à des probabilités, il fallait bien s'attendre

(1) *Essai sur la langue poul*, Linguistique de M. A. Hovelacque, p. 416, 417.

à ce qu'il déclarât qu'elle ne peut rien prouver contre l'unité originelle du langage. Cependant, dès lors qu'il confesse l'irréductibilité à une souche unique des familles sûrement reconnues comme telles, il tient tout au moins pour probable la création indépendante des langues-mères. Mais précisément, parce qu'il y a convergence entre l'anglais et le danois, entre l'anglais et le russe, et que, de son propre aveu, toute convergence cesse quand on passe de l'anglais à l'arabe ou au chinois, il faut reconnaître que, dans ce dernier cas, on ne se trouve plus en présence d'une diversité provenant du développement dialectal. Il est vrai, d'autre part, qu'aucune langue mère n'a possédé tout d'abord son appareil complet de structure et tous ses matériaux ; mais l'absolue diversité des langues issues de deux langues mères démontre suffisamment la diversité originelle de ces langues mères elles-mêmes. Entre la langue mère indo-européenne et la langue mère sémitique, il y a eu, dès la période monosyllabique, un abîme infranchissable, car les racines qui composaient le matériel de chacune d'elles étaient dissemblables. Ainsi que l'a dit Schleicher, lorsque l'homme, des gestes phoniques et des imitations de bruit, eut trouvé le chemin vers les sons significatifs, il n'eut encore à sa disposition que des formes phoniques sans relations grammaticales. Mais, pour ce qui regarde le son et la signification, ces commencements si simples du langage furent différents chez les différents hommes ; cela ressort de la différence des langues qui se sont développées du sein de ces commencements (1). »

(1) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 16.

M. Whitney insiste en demandant comment on pourrait nier l'identité des racines composant le matériel des diverses langues mères, alors « qu'on ne peut pas même indiquer, dans la plupart des familles, ce qu'ont été d'abord les racines. » Je réponds : si l'on n'a pas encore achevé d'isoler dans toutes les familles de langues les racines-cellules, ce travail a été poussé assez avant dans la famille indo-européenne et dans la famille sémitique pour qu'il soit démontré que toutes les tentatives d'identifications dans ces deux domaines sont condamnées à un piteux avortement.

M. Topinard a résolu sommairement la question du monogénisme et du polygénisme en anthropologie par une constatation de fait, qui est décisive en linguistique : « Les types humains (lisez : les types linguistiques) les plus élémentaires auxquels on puisse remonter, les types irréductibles en quelque sorte, qu'ils aient la valeur de genres ou d'espèces, dans le sens habituellement donné à ces mots, sont-ils issus de plusieurs ancêtres anthropoïdes, pithécoïdes ou autres, ou dérivent-ils d'une seule souche représentée par un seul de leurs genres (lisez : d'une langue mère unique) actuellement connu ou non ? Les données de l'anthropologie nous semblent plus favorables à la première opinion, l'hypothèse transformiste étant acceptée. Les races les mieux caractérisées vivantes ou éteintes ne forment pas une série ascendante unique comparable à une échelle ou à un arbre, mais réduites à leur plus simple expression, une série de lignes souvent parallèles (1). »

(1) *L'Anthropologie*, p. 546.

## II

Pour faire voir que la linguistique confirme la doctrine de l'évolution, Schleicher assimile les *familles* aux *ordres*, les *langues* aux *espèces*, les *dialectes* aux *sous-espèces*, les *sous-dialectes* aux *variétés*. « Examinons, dit-il ensuite, la faculté de transformation que Darwin attribue aux espèces, et au moyen de laquelle plusieurs formes sortent d'une seule forme par un procès qui se renouvelle naturellement mainte et mainte fois : cette faculté est généralement admise pour les organismes linguistiques. Ces langues que nous appellerions, si nous nous servions de l'expression des zoologistes et des botanistes, les espèces d'une classe, sont pour nous les filles d'une langue mère commune, d'où elles sont sorties par une transformation insensible. Pour les souches de langues que nous connaissons exactement, nous composons des arbres généalogiques, comme Darwin a cherché à le faire pour les espèces animales et végétales. Personne ne doute plus que le groupe tout entier des langues indo-germaniques, l'indien, l'iranien, le grec, l'italique (latin, osque, ombrien et toutes les langues dérivées du latin), le celte, le slave, le lithuanien, le german ou allemand, que tout ce groupe, qui comprend de nombreuses espèces, sous-espèces et variétés, n'ait pris naissance d'une seule forme mère, la langue primitive indo-germanique ; il en est de même de la souche sémitique, à laquelle appartiennent l'hébreu, le syriaque et

le chaldéen, l'arabe... et aussi généralement de toutes les souches de langues (1). »

Pour que la classification généalogique des langues confirmât réellement la doctrine de l'évolution, il eût fallu que Schleicher ait pu passer outre, et qu'à l'exemple de Darwin qui prolonge l'arbre généalogique des êtres à travers les classes et les embranchements, il ait prolongé celui des langues à travers les familles. Or, il n'a pas même tenté de le faire, et j'ai cité les deux passages dans lesquels il reconnaît l'irréductibilité des langues mères de souches. Donc, après avoir détruit la notion classique de l'espèce dans les langues proprement dites, il la laisse subsister dans les familles, de telle sorte qu'un monogéniste de l'école de M. de Quatrefages peut lui opposer victorieusement que les langues sont des variétés, et que les familles constituent des espèces. Qu'est-ce en effet que l'espèce, sinon, d'après Cuvier : la collection de tous les êtres organisés nés les uns des autres, ou de parents communs et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux ; d'après M. de Quatrefages : l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire unique par une succession ininterrompue de familles ? Or, le latin, l'anglais, le grec, l'iranien, le sanscrit sont plus ou moins semblables entre eux, et ils sont descendus d'une même langue mère par une succession ininterrompue de variétés. Qu'on ne dise pas que ce serait là une pure chicane de mots. Si l'hypothèse de l'évolution, après avoir franchi la double barrière de

(1) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 8.



l'espèce et du genre, était impuissante à franchir celle des *ordres*, les *ordres* deviendraient théoriquement des espèces. L'irréductibilité aurait été déplacée; mais elle subsisterait, et par suite, Darwin, n'aurait fait que « nettoyer les écuries d'Augias de l'infinité des espèces (1). » Le substratum objectif de la notion d'espèce, c'est le fait de la génération, de la descendance; si donc la famille indo-européenne ne peut pas être rattachée généalogiquement avec d'autres familles à une souche commune, elle constitue une espèce susceptible de variétés, mais n'ayant point elle-même été produite par la transformation de quelque genre appartenant à une autre espèce.

Schleicher ne s'y était pas trompé; aussi avait-il pris le soin de faire, au sujet de l'irréductibilité des familles, des réserves dont le vague dissimule mal la portée. « Quelle est, dit-il, l'origine des classes, c'est-à-dire, dans le domaine linguistique, comment naissent les langues mères de souches? Voyons-nous se renouveler ici le phénomène que nous observons pour les langues d'une souche? Ces langues mères sortent-elles, à leur tour, de langues mères communes, et celles-ci enfin sortent-elles toutes d'une langue primitive unique? *Nous résoudrions plus sûrement cette question si, d'après les lois de la vie des langues, nous avions déjà déduit de leurs dérivés les formes mères d'un plus grand nombre de souches. Mais pour le moment, rien de tel n'est encore préparé* (2). » M. de Quatrefages, qui n'est pas linguiste, n'attend point que les progrès de la linguistique aient eu raison de l'irréductibilité des familles,

(1) Max Müller, cité par M. G. de Rialle. *Revue*, t. X, p. 298.

(2) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 13, 14.

ce qui au fond est bien la pensée secrète de Schleicher. « Tant qu'on n'a connu, dit-il, que des langues éloignées les unes des autres, les rapprochements ont paru difficiles ou impossibles. Mais à mesure que les langues ont été mieux connues, on les a vues se grouper en familles ; on a reconnu entre elles des rapports étroits qui font de l'ensemble une chaîne interrompue encore çà et là, mais à laquelle chaque étude nouvelle ajoute quelques nouveaux anneaux. Sans être trop hardi, et sans être linguiste, on peut prévoir que le temps n'est pas éloigné où la chaîne sera complète. La linguistique tend évidemment à permettre de former, avec les divers groupes humains, des séries ininterrompues, comme l'a déjà fait l'étude physique (1). »

N'en déplaise à M. de Quatrefages, la linguistique tend de plus en plus à affirmer que les familles de langues forment, non une chaîne ininterrompue, mais des lignes parallèles.

Schleicher n'a pas exprimé nettement sa pensée au sujet des langues mères éteintes, qui pourraient sans doute combler les lacunes et permettre de former des séries ininterrompues, mais il a dit : « Nous supposons un nombre incalculable de langues primitives..... Dans les temps antéhistoriques, lorsque les langues étaient encore parlées par des populations relativement faibles, il y avait lieu, dans une mesure incomparablement plus grande, à la mort des formes linguistiques..... Nous devons donc supposer, pour les faits de disparition de certains organismes linguistiques et de troubles survenus dans les conditions

(1) *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, p. 364, 365.

primitives, un très-long espace de temps, une période comprenant peut-être plusieurs fois dix mille ans. Dans ces longs espaces de temps, suivant la plus haute vraisemblance, il a péri beaucoup plus de classes de langues (de langues mères) qu'il n'en a survécu (1). »

Voilà bien l'échappatoire des intermédiaires sans lequel l'hypothèse croule d'elle-même !

M. Whitney en a fait justice indirectement. « La condition linguistique du monde, dit-il, suit un cours parallèle à sa condition historique. Au commencement des temps historiques, et même aussi loin que peut remonter la science archéologique, on aperçoit la terre peuplée de ce qui semble être une masse hétérogène de clans, de tribus, de nations. Mais personne, pas même le plus hétérodoxe des naturalistes qui soutient la diversité d'origine de l'espèce humaine, ne croira que ces clans, ces tribus, ces nations sont sortis du sol qu'ils habitent et s'y sont immobilisés : ces sociétés procèdent de la multiplication et de la dispersion d'un nombre restreint de familles primitives, sinon, comme quelques-uns le pensent, d'une seule famille. Il en est de même du langage : si loin que notre œil puisse atteindre, soit par le secours des monuments, soit par celui de l'étude comparée, on le trouve dans un état de subdivisions sans fin, et cependant tout linguiste instruit sait que cette apparente confusion est le résultat de l'extension et de la sécession d'un nombre limité de dialectes primitifs (2). »

(1) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 16, 18.

(2) *La vie du langage*, p. 144, 145.

### III

Après avoir déclaré « qu'il nous est impossible de supposer la dérivation *matérielle*, pour ainsi parler, de toutes les langues du sein d'une langue primitive unique (1), » Schleicher s'exprime ainsi qu'il suit : « Mais il en est autrement pour ce qui concerne la morphologie du langage. Les langues les plus élevées en organisation, comme par exemple la langue mère indo-germanique, montrent visiblement par leur structure qu'elles sont sorties, par un développement insensible, de formes plus simples. La structure de toutes les langues montre que, dans sa forme primitive, cette structure était essentiellement la même que celle qui s'est conservée dans quelques langues de la structure la plus simple, comme le chinois. En un mot, toutes les langues, à leur origine, consistaient en sons significatifs, en signes phoniques simples destinés à rendre les perceptions, les représentations et les idées : les relations des idées entre elles n'étaient pas exprimées, ou, en d'autres termes, il n'y avait pas pour les fonctions grammaticales d'expression phonique particulière, et pour ainsi dire d'organe... Je puis appeler les racines des cellules linguistiques simples, dans lesquelles ne se trouvent pas encore les organes pour des fonctions, telles que le nom, le verbe, et dans lesquelles ces fonctions sont aussi peu différenciées que le sont dans la cellule primitive ou dans la vésicule germinale des êtres les plus élevés la respiration

(1) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 14.

et la digestion. Nous admettrons donc pour toutes les langues une origine morphologiquement pareille (1). »

Comme Schleicher, M. Abel Hovelacque voit la variation des espèces linguistiques, la transformation de l'espèce, dans l'évolution morphologique du monosyllabisme à l'agglutination et de celle-ci à la flexion (2). J'avoue ne pouvoir pas saisir le lien qui rattacherait à la doctrine de l'évolution la science des langues, parce que, durant leur période embryonnaire, la future langue mère indo-européenne a passé par les phases du monosyllabisme et de l'agglutination, la future langue mère ouralo-altaïque par celle du monosyllabisme, la future langue mère chinoise par la phase des racines *pleines*.

« A la quatrième semaine, dit M. Topinard, la différence morphologique entre l'homme et le chien est inappréciable. La divergence ne commence sérieusement qu'à la huitième semaine. Sur le fœtus humain, l'ampoule antérieure grossit ; sur le fœtus du chien, l'extrémité caudale s'allonge (3). »

Où donc y a-t-il, en tout ceci, transformation et variabilité de l'espèce ? Dès que l'ovule a été fécondé dans l'utérus, le chien n'est-il pas chien, l'homme n'est-il pas homme ?

L'embryologie est favorable à la doctrine de l'évolution en ce que « la série des formes diverses que tout individu d'une espèce quelconque parcourt, dit M. Haeckel, à partir du début de son existence, est simplement une récapit-

(1) *La théorie de Darwin et la Science du langage*, p. 14, 15.

(2) *La Linguistique*, p. 422, 424.

(3) *L'Anthropologie*, p. 131, 132.

tulation courte et rapide de la série des formes spécifiques multiples par lesquelles ont passé ses ancêtres, les aïeux de l'espèce actuelle, pendant l'énorme durée des périodes géologiques (1). » Mais tout cela est inapplicable aux langues. Les langues filles ne récapitulent pas la série des formes spécifiques par lesquelles ont passé les ancêtres ; ni le français ni le latin n'ont existé à l'état monosyllabique. Seules les langues mères ont traversé les phases de la vie embryonnaire. Mais, alors que la future langue mère indo-européenne ne différait pas morphologiquement de la future langue mère ouralo-altaïque, non plus que de la future langue mère chinoise, ces trois langues formaient déjà, non trois classes, mais bien trois espèces absolument distinctes, et quand la première a passé du monosyllabisme à l'agglutination, de l'agglutination à la flexion, il n'y a pas eu variation de l'espèce, mais développement de l'être qui existait en germe dans ce que j'appellerai l'ovule, pour suivre jusqu'au bout la comparaison zoologique.

Quand un corps passe de l'état gazeux à l'état liquide, puis à l'état solide, la disposition des molécules change, sans que leur constitution soit modifiée.

#### IV

Au moment de terminer le dernier chapitre de sa *Linguistique*, M. Abel Hovelacque a voulu répondre par avance

(1) *L'Anthropologie*, p. 541.

à une objection des plus graves. « Un mot, dit-il, avant de terminer. Nous avons parlé tour à tour de pluralité originelle et de transformation. Ces deux termes, aux yeux de quelques personnes, sembleraient peut-être se contredire : en fait, il n'en est rien, et ils se concilient sans difficulté.

« La doctrine de la pluralité originelle des langues et des races humaines n'a pas la prétention de faire échec à la doctrine plus générale de l'unité cosmique. En fin de compte, il faut bien reconnaître toujours que toutes les formes existantes, toutes sans exception, ne sont que les différents aspects de la matière, qui est une, comme elle est infinie. Mais cette unité n'empêche en aucune façon que telles ou telles formes identiques, analogues si l'on veut, se soient développées simultanément en des centres différents.

« D'ailleurs, il nous importe peu. Il nous suffit de constater l'irréductibilité d'une foule de familles linguistiques pour conclure à la pluralité originelle des races qui ont été formées avec elles, puisque, dans l'évolution progressive et constante des organismes, l'acquisition de la faculté du langage est corrélatrice à l'apparition même de l'homme. »

Cette réponse n'est pas satisfaisante. Il ne s'agit en effet ni de l'unité cosmique, ni du monisme, mais uniquement de ceci : qu'étant irréductibles à une souche unique, les familles linguistiques ne constituent point une chaîne ininterrompue ; qu'on ne peut passer de l'une à l'autre sans *saltus* ; qu'ainsi, dans leur création, il n'y a point eu évolution dans le sens transformiste ; que, par exemple, l'espèce ouralo-altaïque et l'espèce indo-européenne ne pro-

viennent point, par sélection, de l'espèce chinoise ou de l'espèce tibétaine, tandis que, suivant la doctrine transformiste, l'espèce *homo* provient de l'espèce *monère* par un nombre quelconque de variations successives et progressives.

Pour nous entendre, parlons sans biaiser.

Non, la linguistique n'est point la forteresse que M. Max Müller a voulu élever sur la frontière qui sépare l'homme de l'animal : en ce sens, la linguistique ne contredit pas la doctrine de l'évolution. Mais il est manifestement faux qu'elle confirme l'hypothèse de la variabilité de l'espèce.

La linguistique conclut à la pluralité originelle des langues mères, des langues espèces, et à leur irréductibilité à une langue mère commune. Or, ces conclusions excluent formellement le transformisme, *en ce qui concerne les langues*. On peut très-bien concilier la croyance au transformisme dans le domaine des êtres végétaux, animaux et humains, avec la croyance au polygénisme dans le domaine linguistique. Mais on ne peut être logiquement tout ensemble transformiste et polygéniste dans ce dernier domaine.



## TABLE

---

AVERTISSEMENT.....	I
I. — Les classifications de la linguistique .....	1
II. — La linguistique est-elle une science naturelle ou une science historique?.....	53
III. — La linguistique et la doctrine de l'évolution.....	77

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support effective decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and analysis, leading to more efficient and accurate results.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure the integrity and confidentiality of the organization's data.

5. The fifth part of the document discusses the importance of data governance and the role of leadership in establishing a strong data management framework. It emphasizes the need for clear policies and procedures to guide data handling and usage.

6. The sixth part of the document explores the benefits of data-driven decision-making and how it can lead to improved performance and competitive advantage. It provides examples of successful data-driven strategies implemented by leading organizations.

7. The seventh part of the document discusses the future of data management and the emerging trends in the field. It highlights the growing importance of artificial intelligence, machine learning, and big data in shaping the future of data management.

8. The eighth part of the document provides a summary of the key points discussed throughout the document. It reiterates the importance of data management and the need for a comprehensive and integrated approach to ensure the organization's long-term success.

9. The ninth part of the document offers practical recommendations and best practices for implementing effective data management strategies. It provides a checklist of key actions to take and a timeline for implementation.

10. The tenth part of the document concludes with a final statement on the importance of data management and the role of the organization's leadership in driving data-driven innovation and growth.

11. The eleventh part of the document provides a list of references and resources for further reading on data management topics. It includes books, articles, and online resources that provide additional insights and information.

12. The twelfth part of the document is a concluding statement that expresses the author's hope that the document will provide valuable insights and guidance to the organization's data management efforts.



## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

EN VENTE CHEZ MAISONNEUVE ET C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

- De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques.** *Paris, 1874, in-8, br.* ..... 3 fr. 50
- Grammaire de la langue mandchou.** *Paris, 1873, in-8, br.* ..... 7 fr.
- Les patois lorrains** (Vosges, Meurthe). Introduction, Phonétique, Grammaire, Vocabulaire, Proverbes, Chansons, Légendes. *Paris, 1881, in-8, br., avec une carte* ..... 10 fr.
- Esquisse d'une grammaire comparée des dialectes Cree et Chippeway.** *Paris, 1876, in-8, br.* ..... 2 fr.
- Études sur six langues américaines : Dakota, Chibcha, Nahuatl, Kechua, Quiché, Maya.** *Paris, 1878, in-8, br.* ..... 6 fr.
- Examen grammatical comparé de seize langues américaines.** *Paris, 1878, in-8, br. (avec un vocabulaire comparé de plus de cent cinquante mots)* ..... 15 fr.
- Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe.** *Paris, 1879, in-8, br.* ..... 1 fr. 50
- Grammaire caraïbe et Catéchisme caraïbe** par le P. RAYMOND BRETON. Nouvelle édition publiée par L. ADAM et C. LECLERC. *Paris, 1878, in-8, br.* ..... 15 fr.
- Arte y Vocabulario de la lengua chiquita,** por L. ADAM y V. HENRY. *Paris, 1880, in-8, br.* ..... 15 fr.
- Grammaires et Vocabulaires des langues et dialectes de la Guyane,** en collaboration avec MM. CREVAUX et SAGOT. *Paris, 1882, in-8, br.* ..... 25 fr.
- Grammaire et Vocabulaire de la langue Taensa,** avec textes traduits et commentés, en collaboration avec MM. HAUMONTÉ et PARISOT. *Paris, 1882, in-8, br.* ..... 15 fr.





